

Et soudain, des nuits d'éveil

- Avec par ordre d'entrée en scène
- Martial Jacques**
Jacques, le directeur du théâtre
- Renata Ramos-Maza**
Madame Tsültim, maître de danse
Yeshe, déléguée
Dolkar, chanteuse et danseuse
- Duccio Bellugi Vannuccini**
Le Lama Tundrup
Tashi, chanteur et danseur
- Sergio Canto**
Sonam, le directeur de la troupe
- Nicolas Sotnikoff**
Koubilaï, chanteur et danseur
Le jeune, le second provocateur
- Hélène Cinque**
Madame Rolanda Pantalon
Marie-Ange, Solidarité Int. Médecine
- Marie-Paule Ramo**
Madame Florinda Pantalon
Eléonore, la stagiaire
Camille, Septième Collectif
- Delphine Cottu**
Marie-Christine, l'administratrice
Charlotte, la stagiaire
- Myriam Azencot**
Madame Gabrielle, la gardienne
Pupul, l'électricienne
- Pascal Guarise**
Père Gilles, un spectateur
- Shaghayegh Beheshti**
Loubna Soltani, une spectatrice
- Serge Nicolai**
L'instituteur, le spectateur solidaire
Le moine, nounou des enfants
- Laurent Clauwaert**
Antoine, le bras droit
- Myriam Boullay**
Suzanne Tellmann, géographe
- Juliana Carneiro da Cunha**
Paloma, l'actrice
Tara, déléguée
Dona Ana Amélia, la tante de Paloma
Le clochard
- Eve Doe Bruce**
Félicité, la couturière
Germaine, Septième Collectif
- Fabianna Melo E Souza**
Zèzè, la cuisinière
- Maitreyi**
Olivia, responsable des collectivités
- Matthieu Rauchvarger**
Manuel, le disciple
- Guillaume Briat**
Le moine, secrétaire
- Jean-Baptiste, le médecin malade**
- Esther André-Konstantellos**
Urania Kukulis, la tibétologue
- Jean-Charles Maricot**
Claude Delyon, le spectateur belge
Un spectateur, le fâcheux
- Sava Lolov**
François, électricien
Georgy, le papa de Charlotte
- Le jeune, le premier provocateur**
- Vincent Mangado**
Olivier, acteur
- Dominique Jambert**
Mathilde, actrice
Marguerite, la maman de Charlotte
- Carolina Pecheny**
Clarissa, Solidarité Int. Médecine
- Suite page 2

Et soudain, des nuits d'éveil

CRÉATION COLLECTIVE EN HARMONIE AVEC HÉLÈNE CIXOUS
MUSIQUE DE JEAN-JACQUES LEMÈTRE

Que la parole du Bouddha, trésor d'où jaillissent tous les bonheurs et bienfaits du samsar et du nirvana, scintille de l'éclat du joyau qui exauce les désirs.
O Protecteur qui veilles sur l'immense royaume de la doctrine et des êtres, puisse s'étendre l'océan de vos activités.
Demeurez parmi nous dans l'inaltérable du diamant et déployez votre protection à toutes les directions, avec amour et compassion.
Que l'état munificent assure son pouvoir influent !
Que grandisse l'empire des quatre excellentes valeurs !
Qu'un bonheur nouveau et sans faille se répande au Tibet sur l'ensemble des trois provinces.

Que rayonne la gloire prestigieuse du spirituel et du temporel !
Que l'enseignement du Mouni irradie dans les dix directions et amène tous les êtres du vaste monde à jouir de la paix et du bonheur.
Les qualités de la doctrine et du peuple tibétain resplendent comme un soleil qui émettrait des myriades de rayons bienfaisants.
Puisse leur pouvoir éclatant être vainqueur dans le combat contre l'ignorance !

Hymne national tibétain
Poème écrit par Sa Sainteté le XIIIème Dalaï Lama



ENTRE LES DEUX PAYS ON NE VERRA NI FUMÉE, NI POUSSIÈRE

Traité de Paix entre le Roi de Chine et le Roi du Tibet, 821-822

Le texte de ce traité est gravé en tibétain et en chinois sur une stèle de pierre, à l'entrée du temple du Jokhang à Lhassa. L'Armée Populaire de Libération chinoise n'a pas osé la détruire.

"Le Grand Roi du Tibet, Divin Seigneur Miraculeux, et le Grand Roi de Chine, le Souverain de Chine Hwang-ti, étant par parenté neveu et oncle, sont convenus d'unir leurs royaumes. Ils ont conclu et ratifié un grand accord. Tous les dieux et les hommes le savent et attestent qu'il ne pourra jamais être changé ; et le récit de cet accord a été gravé sur ce pilier de pierre pour qu'en soient informés les âges et les générations à venir. (...)

Le Tibet et la Chine se maintiendront dans les limites qu'ils occupent aujourd'hui. Tout ce qui est à l'est est le pays de la Grande Chine ; et tout ce qui est à l'ouest incontestablement, celui du Grand Tibet. Dorénavant, d'un côté ni de l'autre, il n'y aura ni guerre ni prise de territoire. (...)

Maintenant que les deux royaumes sont liés par ce grand traité, il est nécessaire que des messagers puissent à nouveau être envoyés par l'ancienne route pour la poursuite des communications et l'échange des messages amicaux touchant les rapports harmonieux entre le neveu et l'oncle. Selon l'ancienne coutume, des chevaux seront chargés au pied du col de Chiang Chun, frontière entre le Tibet et la Chine. A la barrière de Suiyung, les Chinois accueilleront les envoyés tibétains et veilleront à faciliter la suite de leur voyage. A Ch'ing-shui, les Tibétains recevront de même les envoyés chinois et leur fourniront tout le nécessaire. Des deux côtés, ils seront traités dans la tradition d'honneur et de respect conforme aux relations amicales entre neveu et oncle.

Entre les deux pays, on ne verra ni fumée ni poussière. Il n'y aura pas de soudaines alarmes, et le mot même d'"ennemi" ne sera pas prononcé. Les gardiens des frontières eux-mêmes n'auront ni inquiétude ni crainte et

pourront travailler et dormir à leur aise. Tout le monde vivra en paix et connaîtra pendant dix mille ans la bénédiction du bonheur. Tous les lieux qu'éclairait le soleil et la lune en seront informés.

Cet accord solennel ouvre une grande époque, où les Tibétains seront heureux sur la terre du Tibet, et les Chinois sur la terre de Chine. Pour qu'il ne puisse jamais être changé, les Trois Précieux Joyaux de la Religion, l'Assemblée des Saints, le Soleil et la Lune, les Planètes et les Etoiles ont été invoqués comme témoins. Un serment a été prononcé en termes solennels, avec sacrifices d'animaux, et l'accord a été ratifié. (...)

Les Rois et Ministres du Tibet et de la Chine ont prêté le serment prescrit à cet effet, et l'accord a été écrit en détail. Les deux Rois ont apposé leurs sceaux. Les Ministres spécialement chargés de l'exécution de l'accord ont inscrit leurs signatures, et des copies ont été déposées dans les archives royales des deux parties."

La souffrance des peuples ne paye pas

par Jacques Généreux

Personne, en Occident, ne se réjouit de l'asservissement du Tibet par la Chine. Mais beaucoup se disent que le réalisme économique commande souvent d'oublier les principes fondamentaux de nos Constitutions et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En ces temps de chômage et de pauvreté dans les pays riches, nos valeurs morales ne pèsent pas lourd face à la nécessité de conquérir de nouveaux marchés pour défendre nos emplois. On s'est tellement fait à l'idée que, désormais, les lois de l'économie commandent toutes les lois des hommes que l'on ne prend même plus la peine de se demander ce que vaut ce chantage à l'emploi. Or, en vérité, même du point de vue de l'analyse économique, il ne vaut pas grand-chose.

Bien évidemment, au plan moral, il est déjà indigne de considérer que nos emplois valent bien l'oubli de millions de vies sacrifiées. Mais, puisqu'on me sollicite ici comme économiste et non comme moraliste, je préfère en appeler seulement à la raison en soutenant que ce chantage à l'emploi est dénué de fondement. *Suite page 2*

1996 - Li Peng, premier ministre chinois est reçu à Paris

"Une visite tout à fait réussie sur le plan économique"

Le 11 avril 1996, l'homme qui avait ordonné en 1989 les tirs sur la place Tiananmen est reçu à l'Élysée par le Président de la République française. Le lendemain, Li Peng rencontre la communauté française des affaires à la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Le premier ministre a fait de violentes déclarations contre les Etats-Unis, laissant entendre que la Chine disposerait en Europe d'alliés plus conciliants. En effet, à la suite de la vente au Pakistan par la Chine de matériel pouvant contribuer à la prolifération d'armes nucléaires, l'administration Clinton doit décider d'un éventuel embargo financier sur Pékin. *Suite page 6*

DES FRACTURES QUI SONT AUTANT DE BOMBES A RETARDEMENT

"Le jour où la Chine retrouvera un gouvernement démocratique, il y aura des discussions entre Chinois et Tibétains. Il n'est pas exclu qu'ils parviennent à un accord basé sur une confiance réciproque. Il n'est pas exclu non plus que les Tibétains insistent pour réclamer leur indépendance. Dans ce cas, personne ne pourra leur nier le droit universel à l'autodétermination. En revanche, si le gouvernement actuel continue d'avoir recours à la force pour réduire la contestation au silence, on peut craindre que la situation dégénère au Tibet au point qu'elle en vienne à ressembler à la Yougoslavie. On ne peut continuer à gérer la Chine en étouffant la contestation sans que cela ne crée des fractures qui sont autant de bombes à retardement qui, le jour où elles exploseront, risquent fort de disloquer tout le pays."

Liu Qing, dissident chinois du premier printemps de Pékin en 1979, président de "Human Rights in China" basé à New-York. Avril 1994.

Les danseurs de Tashi Shölpa
Duccio Bellugi Vannuccini,
Sergio Canto, Sava Lolov,
Serge Nicolai, Carolina Pecheny,
Nicolas Sotnikoff

Le yak
Duccio Bellugi Vannuccini,
Serge Nicolai
 Les enfants
Zacharie Abraham Caillart,
Jamel Ben Slimane, Aurélien Caoudal,
Alexandre de Meireles, Marvin Gofin,
Bonheur Ly, Pissei Ly, Sam Sarabandi,
Pouya Mohtasham Ansary

Mise en scène Ariane Mnouchkine
Décor Guy-Claude François
Peintures et pâtes
Danièle Heusslein-Gire
et Didier Martin, Kristos Konstantellos,
Pedro Guimarães, Yael Haber,
Maria-Adelia Cardoso Ferreira,
Jean-Charles Sankara

Masques
Erhard Stiefel et Ana Hopfer
Costumes
Marie-Hélène Bouvet,
Nathalie Thomas, Annie Tran,
Ysabel de Maisonneuve
et Elisabeth Jacques

Musiciens
Jean-Jacques Lemètre
et Catherine Brisset
Lumières
Cécile Allegoedt, Carlos Obregon,
Jacques Poirot

Pierre, plâtre, ciment, métal et bois
Antonio Ferreira, Thierry Meunier
et Alain Brunswick, Amos Nguimbous,
Ricardo Garcia Mateos

Assistanat à la mise en scène
Sophie Moscoso,
Judith Marvan Enriquez
Charles-Henri Bradier
Maître de danse Dolma Choden
Répétitrice des danses Maitreyi
Répétiteur de tibétain Nicolas Silhé
Fresque de l'accueil

Didier Martin
et Gaëlle Bernard, Joseph Crosland
Construction d'instruments
de musique Caroline Lee
Administration Pierre Salesne
Relations avec le public

Liliana Andreone
Naruna de Andrade
Sylvie Papandréou
Dompteur des machines
informatiques Etienne Lemasson
Maîtres des cuisines

Christian Dupont, Ly That-Vou,
Josephina Rodriguez, Ly Nissay
et Karim Gougam

Locations
Maria Adroher, Clara Bauer
Directeur des ténèbres Hector Ortiz
Affiche et programme Louis Briat
Conception du programme
Sophie Moscoso

Photos
Martine Franck, Michèle Laurent
Bande Son
François Leymarie, Yann Lemètre
Contrôle et entretien
Baudouin Bauchau

Nous remercions tout particulièrement
Les Sans Papiers de Saint Bernard,
pour l'inspiration que leur combat
nous a apportée
et nous apporte encore.

Le TIPA
(Tibetan Institute of Performing Arts)
de nous avoir fait confiance,
transmis tant de savoir
et délégué Madame Dolma Choden,
son art et sa douce patience.

1913 - Déclaration d'indépendance du Tibet

Moi, le XIIIème Dalai Lama, le plus omniscient détenteur de la foi bouddhiste, dont le titre fut conféré selon les ordres du seigneur Bouddha de la glorieuse terre de l'Inde, je vous parle ainsi :

Je m'adresse à toutes les classes du peuple tibétain. Le seigneur Bouddha, du glorieux pays de l'Inde, a prophétisé que les réincarnations d'Avalokiteshvara, à travers une succession de dirigeants à partir des premiers rois de religion jusqu'à aujourd'hui, veilleraient au bien-être du Tibet.

Au temps de Gengis Khan et d'Altan Khan des Mongols, de la dynastie Ming des Chinois et de la dynastie Qing des Mandchous, le Tibet et la Chine ont coopéré sur la base de la relation religieux-protecteur. Il y a quelques années, les autorités chinoises au Sichuan et au Yunnan se sont efforcées de coloniser notre pays. Elles amenèrent un grand nombre de troupes à l'intérieur du Tibet sous le prétexte d'assurer la police des marchés. Par conséquent, j'ai quitté Lhassa avec mes ministres pour la frontière indo-tibétaine, espérant par télégraphe rendre clair à l'empereur mandchou que la relation existant entre le Tibet et la Chine avait été celle de religieux-protecteur, qu'elle n'avait pas été fondée sur la subordination de l'un à l'autre. Il n'y avait d'autre choix pour moi que de franchir la frontière, car les troupes chinoises me suivaient avec l'intention de me prendre mort ou vif.

A mon arrivée en Inde, j'ai envoyé plusieurs télégrammes à l'empereur mais sa réponse à mes demandes fut ajournée par des officiels corrompus à Pékin. Pendant ce temps, l'empire mandchou s'est effondré. Les Tibétains furent encouragés pour expulser les Chinois du Tibet central. De même, je revenais sans dommage vers mon pays légitime et sacré, et maintenant je suis en train de chasser les restes des troupes chinoises du Do Kham au Tibet Oriental.

Maintenant l'intention chinoise de coloniser le Tibet, grâce à la relation religieux-protecteur, s'est évanouie comme un arc en ciel dans l'espace. Ayant une fois encore obtenu pour nous-mêmes une période de bonheur et de paix, j'assigne à chacun d'entre vous les devoirs suivants à accomplir sans négligence :

1) La paix et le bonheur en ce monde ne peuvent être maintenus qu'en préservant la foi du bouddhisme. Il est ainsi essentiel de préserver toutes les institutions bouddhistes au Tibet, tels les temples du Djokhang et Ramoché, Samyé et Tradoug au Tibet méridional.

2) Les différentes lignées bouddhistes au Tibet devront être conservées dans leurs formes pures et spécifiques. Le bouddhisme devra être enseigné, appris et médité correctement. A l'exception de quelques personnes particulières, il est interdit aux administrateurs des monastères de faire du commerce, de prêter de l'argent, de faire des transactions sur toute sorte de bétail ou de soumettre les sujets d'autrui.

3) Les officiels civils et militaires du gouvernement tibétain, lorsqu'ils collecteront les impôts ou traiteront avec leurs sujets-citoyens, devront accomplir leurs devoirs avec un jugement équitable et honnête de façon à bénéficier au gouvernement, sans heurter les intérêts des sujets-citoyens. Quelques-uns des officiels du gouvernement en poste au Ngari Korsoum au Tibet occidental, et au Do Kham au Tibet oriental, contraignent leurs sujets-citoyens à acheter les marchandises à un prix élevé et ont imposé des droits de transport excédant la limite autorisée par le gouvernement. Des maisons, des propriétés et des terres appartenant à leurs sujets-citoyens ont été confisquées sous le prétexte d'entorses mineures faites à la loi. Plus encore, l'amputation des membres des citoyens a été

faite comme une forme de punition. Désormais de telles punitions sévères sont interdites.

4) Le Tibet est un pays riche en ressources naturelles ; mais il n'est pas scientifiquement avancé comme d'autres pays. Nous sommes une nation petite, religieuse et indépendante. Pour nous maintenir au niveau du reste du monde, nous devons défendre notre pays. En regard des invasions étrangères passées, notre peuple peut avoir à faire face à certaines difficultés dont il ne doit pas faire cas. Afin de sauvegarder et de maintenir l'indépendance de notre pays, tout un chacun doit travailler dur. Nos sujets-citoyens résidant à proximité des frontières doivent être en alerte et tenir le gouvernement informé de tout développement suspect par des messagers spéciaux.

Nos sujets ne doivent pas créer d'affrontements majeurs à cause d'incidents mineurs.

5) Bien que faiblement peuplé, le Tibet est un grand pays. Quelques officiels et tenanciers empêchent jalousement d'autres personnes de développer des terres vacantes, même si eux-mêmes n'en font pas autant. Les personnes dotées de telles intentions sont les ennemis de l'Etat et de notre progrès. A compter de maintenant, nul n'est autorisé à empêcher quiconque de cultiver toute terre vacante. Les impôts fonciers ne seront pas collectés avant que trois ans aient passé, après quoi le cultivateur terrien aura à payer des impôts au gouvernement et au seigneur tenancier tous les ans, en proportion du fermage. La terre appartiendra au cultivateur.

Vos devoirs vis à vis du gouvernement et du peuple auront été accomplis quand vous aurez exécuté tout ce que j'ai dit ici. Cette lettre doit être expédiée et proclamée dans tous les districts du Tibet, et une copie en sera gardée dans les archives des bureaux de tous les districts.

Palais du Potala, Sceau du Dalai Lama

La souffrance des peuples ne paye pas

Suite de la page 1

Commençons par rappeler que la Chine a autant, si ce n'est davantage, besoin des technologies et des équipements occidentaux ou japonais que nous de son marché. Une réelle volonté politique commune des grands pays industriels aurait donc un moyen de pression réel sur le pouvoir chinois. Mais, comme il est fréquent dans toute négociation, c'est le partenaire qui croit avoir le plus à perdre qui cède le premier aux exigences de l'autre. Un pouvoir qui compte pour rien les droits de l'homme et la souffrance individuelle et qui n'a pas de comptes à rendre à des électeurs peut bien attendre des turbines ou des microprocesseurs quelques années de plus. Nous attachons en revanche tant de prix à quelques milliards de profits supplémentaires et nous craignons tant qu'un autre pays ne vienne les raffer à notre place que nous nous exposons par avance à devoir accepter toutes les concessions, tous les renoncements. Comme nos gouvernements, eux, nous rendent des comptes, ces renoncements se doivent d'être justifiés par la défense de nos emplois. Mais c'est là une illusion, ou plutôt un mensonge.

Car un barrage construit en Chine, fut-il le plus gigantesque du monde, crée surtout des emplois en Chine et très peu en France. D'une manière générale, la France vend à la Chine de la technologie et non de la main d'oeuvre. Au mieux, les emplois créés en France sont des emplois de techniciens et d'ingénieurs qui ne contribueront en rien à améliorer les perspectives de nos chômeurs dont les trois quarts n'ont pas le baccalauréat.

L'exclusion sociale et la misère ordinaire ne s'installent pas chez nous en raison de notre incapacité à gagner plus souvent la course aux grands chantiers internationaux, mais en raison de notre incapacité à partager le droit à la formation et le droit au travail. Au cours des vingt dernières années, nous n'avons quasiment pas cessé d'être en croissance, de développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. En un mot, nous avons été globalement, chaque année, un peu plus prospères, un peu plus riches que par le passé. Cela n'a pas empêché la montée du chômage et des inégalités. Si donc la logique profonde de notre société est de réserver les bénéfices de la prospérité à une majorité déclinante et d'en exclure une minorité croissante, il faut se rendre à cette triste évidence : mille "marchés du siècle", conquis dans le monde en fermant les yeux sur les horreurs du siècle, à force de naufrages ravalés pour la bonne cause de l'emploi, ne tireront pas un seul de nos pauvres de la misère. Nos conquêtes extérieures, à l'instar de nos conquêtes intérieures, ne feront que conforter les profits des entreprises et les salaires des travailleurs qualifiés.

Au bout du compte, l'indifférence à la souffrance d'un peuple étranger n'est pas l'abominable rançon morale à payer pour défendre nos emplois. Elle n'est que la copie conforme et monstrueuse du dédain avec lequel nous traitons les souffrances de nos propres compatriotes. On voudrait nous faire croire qu'il nous faut arbitrer entre la misère du monde et la misère chez nous, quand c'est en fait la même lâcheté politique qui engendre ces deux misères. Fermer plus avant les yeux sur l'insoutenable hors de nos frontières n'ouvrira pas pour autant notre regard sur l'insoutenable qui s'étend à notre porte.

Ainsi, la défense du peuple tibétain, comme celle de tous les peuples sacrifiés, n'est pas une cause étrangère. Nous défendons mieux nos emplois en soutenant les peuples opprimés qu'en les oubliant. Car, ainsi, du moins nous manifestons notre exigence d'une économie et d'une politique au service de l'Homme.

Jacques Généreux

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

70% des forêts de l'est et du sud-est du Tibet détruites

On pense généralement que le Tibet est une région froide et infertile. Pourtant, les régions tibétaines du sud, de l'est et du sud-est regorgent de forêts de type alpin, tempéré, subtropical, et même de forêts tropicales. Les forêts tibétaines présentent une très grande diversité d'espèces végétales : plus de 5700 espèces recensées, dont certaines sont uniques.

Les Chinois reconnaissent eux-mêmes que c'est "au sein de la Région Autonome du Tibet que réside la plus grande superficie de forêts de Chine".

On imagine sans peine le rôle écologique éminent de cette masse forestière : impact sur la purification atmosphérique, sur le climat, sur les ressources en eau et, plus fondamentalement, sur la prévention de l'érosion des sols dans ces régions de montagnes arides.

Le Tibet est le plus grand réservoir de bois de charpente à la disposition de la Chine. Les Chinois pratiquent le bûcheronnage sauvage, les bulldozers et autres machines détruisent tout sur leur passage, le déchetage du sol empêche toute germination nouvelle et le paysage finit par ressembler à un champ de bataille déserté.

Tsultrim Paden Dekbang, 1996

Nous remercions chaleureusement

SARTHI

qui, de New Delhi, nous a permis l'accès à de multiples trésors, et
Mireille Helffer, Jean-Paul Ribes,
Jean Lassale, Marc Riboud

ainsi que

Françoise Rousseau-Benedetti
et Lorenzo Benedetti

dont l'affection et l'immense générosité nous accompagnent et nous soutiennent depuis tant d'années avec une totale discrétion.

Tout le bonheur du monde
 Vient du coeur altruiste
 Et tout son malheur
 De l'amour de soi *Shantideva*



Les camions chinois traversent la route. Keypstone

La vie sauvage doit être protégée

Décret général promulgué par Sa Sainteté le XIIIème Dalai Lama, 1901

Du premier mois du calendrier tibétain jusqu'au 30ème du septième mois, à l'exception des tigres, des léopards, des ours, des hyènes et des rats, personne ne chassera et on respectera les oiseaux des airs, les animaux des collines et des forêts, les poissons et les mammifères de l'eau... En fait tous animaux terrestres ou

aquatiques, qu'ils soient gros ou petits. Personne, noble ou roturier, ne devra leur faire violence ni les maltraiter. Tous les responsables et gouverneurs de districts plutôt que dépenser leur énergie pour des bénéfices personnels, devront veiller à ce que ces lois soient pleinement et complètement appliquées.

Aussi longtemps qu'existera l'espace, Aussi longtemps qu'il y aura des êtres, Puissé-je, moi aussi, demeurer, Pour dissiper la douleur du monde.

Shantideva

La délivrance des êtres est un océan de joie.

N'est-ce donc pas suffisant ?

Voudrais-je donc me libérer tout seul ?

Shantideva

Tous les êtres vivants sombreront dans la terreur

1933 - Testament du XIIIème Dalai Lama

Arrivé à mon âge, mieux vaudrait renoncer au pouvoir ecclésiastique et temporel pour consacrer le bref temps qui m'est encore imparti dans cette vie à la dévotion religieuse. Nombreuses sont mes vies futures, et j'aimerais pouvoir me vouer entièrement aux choses spirituelles. Jusqu'ici, j'ai accompli ma tâche au mieux de mes capacités, mais j'aurai bientôt cinquante-huit ans, il me sera alors difficile de continuer à mener de front mes activités religieuses et profanes. Qui ne le comprendrait ? Le gouvernement de l'Inde nous est proche, et il dispose d'une grande armée. Le gouvernement de Chine a lui aussi une grande armée. En conséquence, nous devons fermement maintenir l'amitié avec les deux pays, ils sont tous deux puissants. (...)

En outre, les temps sont aujourd'hui aux cinq sortes de dégénérescence dans tous les pays. La plus grave, c'est la manière de faire parmi les Rouges. Ils ne permettent pas de mener les recherches pour trouver la nouvelle incarnation du Grand Lama d'Ourga. Ils se sont saisis et emparés de tous les objets sacrés des monastères. (...)

Il se peut qu'un jour, au coeur du Tibet, la religion et l'administration séculière soient attaquées simultanément de l'intérieur et de l'extérieur. A moins de sauvegarder nous-mêmes notre pays, il arrivera que les dalaï lamas et les panchen lamas, le père et le fils, les dépositaires de la foi, les glorieuses Réincarnations, seront jetés à terre et leurs noms voués à l'oubli. Les communautés monastiques et le clergé verront leurs propriétés détruites. Les us administratifs

des Trois Grands Souverains religieux seront affaiblis. Les fonctionnaires ecclésiastiques et séculiers verront leurs domaines saisis et leurs autres biens confisqués. Ils seront eux-mêmes réduits en servitude par l'ennemi, ou contraints à l'errance comme des vagabonds. Tous les êtres vivants sombreront dans la misère et la terreur, et la nuit tombera lentement sur la souffrance du monde. Ne soyez pas traîtres à la Foi ni à l'Etat en travaillant pour un autre pays que le vôtre. Aujourd'hui, le Tibet est heureux et connaît un certain bien-être. Le reste repose entre vos mains. Tout doit être organisé en connaissance de cause. Œuvrez en harmonie l'un avec l'autre, ne prétendez pas faire ce que vous ne pouvez pas. Considérez ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire, et accomplissez votre tâche sans douter, à la manière voulue par le Maître Omniscient, comme si toute chose se déroulait sous votre regard. Agissez dans cet esprit, et tout ira bien. (...) Ceux qui se détourneront de la Loi et de la tradition pour emprunter une voie mauvaise, ceux qui ne se préoccupent que de leurs propres intérêts en aidant uniquement ceux qui leur plaisent et pas les autres, ceux qui sont indignes de confiance aujourd'hui et ne s'astreignent pas au bien, ceux-là n'atteindront pas leurs buts et seront châtiés par les Protecteurs. Réfléchissez sérieusement à ce que j'ai écrit, rejetez irrévocablement le mal et conformez-vous au bien.

Ecrit par Sa Sainteté le XIIIème Dalai Lama, environ un an avant sa mort en décembre 1933



Ganden, le plus grand monastère du Tibet, détruit. Marc Ribaud 1985

LE TIBET DOIT ACCEPTER SON INTEGRATION DANS LA CHINE COMMUNISTE

1951 - Les mesures de libération pacifique du Tibet

1er octobre 1949 : Proclamation de la République Populaire de Chine. Lhassa décrète la mobilisation générale. Les Etats-Unis, malgré leur politique d'endiguement du communisme, se retranchent derrière une position d'attente. La Grande-Bretagne ne soutient pas la demande du Tibet d'être admis dans la toute nouvelle Organisation des Nations unies. L'Inde se soucie avant tout de ne pas offenser son voisin chinois dont elle redoute les visées territoriales.

En octobre, Nebru rencontre le président Truman, à Washington et en novembre reconnaît la suzeraineté de la Chine sur le Tibet. Une délégation tibétaine rencontre l'ambassadeur de la RPC en Inde : pour le nouveau gouvernement chinois, le Tibet doit être reconnu comme une "partie de la Chine".

Fin décembre, l'Inde reconnaît la République Populaire de Chine.

L'alliance URSS et RPC donne du poids aux revendications chinoises de souveraineté sur le Tibet.

25 juin 1950 : début de la guerre de Corée. Celle-ci détourne l'attention internationale du Toit du monde.

Septembre : Deng Xiaoping, représentant de la RPC au Sichuan annonce que le Tibet sera "libéré".

7 octobre : 40.000 hommes franchissent le Yangtsé et pénètrent au Tibet.

17 octobre : Ngabo Ngawang Djigmé, gouverneur du Kham, capitule. Les conditions imposées par la RPC pour que la marche de l'armée communiste cesse se résument en trois points :

- le Tibet doit accepter son intégration dans la Chine communiste.

- l'Armée Populaire de Libération doit pouvoir s'installer sur toutes les "frontières internationales".

- Lhassa doit rompre immédiatement ses relations avec des pays "impérialistes".

25 octobre : la Chine confirme sa volonté de hégémonie en Asie en envoyant ses "volontaires" en Corée repousser les troupes américaines mandatées par l'ONU.

7 novembre : à Lhassa, le gouvernement et l'Assemblée se tournent vers les Nations unies pour dénoncer la "violation des faibles par les forts", mais la guerre de Corée ne permet pas à l'ONU d'envisager une autre intervention, même diplomatique, en Asie, et le poids de l'URSS est un atout pour la Chine communiste.

17 novembre : Tendzin Gyamtso, à peine âgé de dix huit ans, est intronisé quatorzième Dalai Lama.

Ngabo Ngawang Djigmé, ancien gouverneur du Kham, emprisonné puis "rééduqué" dans les geôles chinoises, a été promu vice-président du nouveau comité de libération de la région et invite Lhassa à négocier, affirmant que les Chinois ne poursuivent d'autre objectif que de "rendre service au peuple tibétain".

Février 1951 : les deux Premiers ministres nommés par le Dalai Lama arrivent à Chamdo pour entamer des négociations.

En avril, les discussions commencent à Pékin, où les Premiers ministres sont reçus par Zhou Enlai, alors Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine.

Les délégués de Lhassa n'ont aucun pouvoir : le texte de l'accord ayant déjà été préparé, ils se trouvent devant un ultimatum : sans accord, l'Armée Populaire de Libération continuera sa progression.

Accord en 17 points

Article premier : Le peuple tibétain s'unira et chassera hors du Tibet les forces agressives impérialistes. Le peuple tibétain fera retour à la grande famille de la Mère Patrie, la République Populaire de Chine.

Article 2 : Le gouvernement local du Tibet accordera une aide active à l'Armée de Libération Populaire, afin qu'elle entre au Tibet et renforce les défenses nationales.

Article 3 : Conformément à la politique générale à l'égard des nationalités, établie dans le Programme commun de la Conférence consultative politique de la Chine populaire, le peuple tibétain a le droit d'exercer son autonomie régionale nationale, sous la direction unifiée du gouvernement central du peuple.

Article 4 : Les autorités centrales ne modifieront pas le système politique en vigueur au Tibet. Elles ne modifieront pas non plus le statut établi, les fonctions et les pouvoirs du Dalai Lama. Les fonctionnaires de divers rangs occuperont leurs postes comme par le passé.

Article 5 : Le statut établi, les fonctions et pouvoirs du Panchen Lama Ngoerhtehni seront maintenus.

Article 6 : Lorsque la présente Convention parle du statut établi, des fonctions et pouvoirs du Dalai Lama et du Panchen Lama, elle entend les statuts, les fonctions et pouvoirs du treizième Dalai Lama et du neuvième Panchen Lama, lorsqu'ils entretenaient entre eux des relations cordiales et amicales.

Article 7 : La politique générale de liberté de croyance religieuse, établie dans le programme commun adopté par la Conférence consultative politique de la Chine populaire, sera observée.

Les convictions religieuses, les coutumes et les usages du peuple tibétain seront respectés, ainsi que les monastères des lamas. Les autorités centrales n'effectueront aucune modification dans les revenus des monastères.

Article 8 : Les troupes tibétaines seront réorganisées progressivement dans le cadre de l'Armée de Libération Populaire et deviendront partie intégrante des forces de défense de la République Populaire de Chine.

Article 9 : La langue parlée et écrite, ainsi que l'enseignement des Tibétains seront développés graduellement, conformément aux conditions réelles prévalant au Tibet.

Article 10 : L'agriculture, l'élevage, l'industrie et le commerce tibétains seront développés progressivement, et les moyens de subsistance de la population seront améliorés progressivement, conformément aux conditions réelles prévalant au Tibet.

Article 11 : Pour les questions ayant trait aux différentes réformes qui doivent être accomplies au Tibet, nulle contrainte ne sera exercée par les autorités centrales. Le gouvernement local du Tibet accomplira ces réformes de son plein gré et, lorsque le peuple aura présenté des requêtes de réformes, celles-ci seront réglées après consultation des dirigeants du Tibet.

Article 12 : Dans la mesure où les anciens fonctionnaires pro impérialistes ou pro Kouomintang prendront la ferme résolution de rompre toutes relations avec l'impérialisme ou le Kouomintang et ne se livreront pas à des actes de sabotage ou à la résistance, ils pourront continuer à remplir leurs fonctions sans que l'on tienne compte de leur passé.

Article 13 : L'Armée de Libération Populaire, en entrant au Tibet, se conformera à toutes les

mesures ci-dessus énoncées ; elle se comportera avec équité dans tous achats et toutes ventes et évitera de prendre arbitrairement même du fil ou une aiguille à l'habitant.

Article 14 : Le Gouvernement Central Populaire exercera la direction générale de toutes les affaires extérieures de la région du Tibet ; il organisera la coexistence pacifique avec les pays voisins ; il fondera et développera avec ces pays des relations de commerce et d'échanges, fondées sur l'égalité, les avantages réciproques et le respect mutuel du territoire et de la souveraineté.

Article 15 : Afin d'assurer l'exécution du présent accord, le Gouvernement Central Populaire instituera un comité militaire et administratif ainsi qu'un quartier général de zone militaire au Tibet. En dehors du personnel qu'il enverra lui-même, le Gouvernement Central Populaire utilisera pour cette tâche les services d'un personnel local tibétain aussi nombreux que possible. Le personnel local tibétain appelé à participer aux travaux du comité militaire et administratif pourra comprendre des éléments patriotiques du gouvernement local du Tibet, des divers districts et des principaux monastères. La liste nominale sera établie après consultation entre les représentants désignés par le Gouvernement Central Populaire, qui procédera aux nominations.

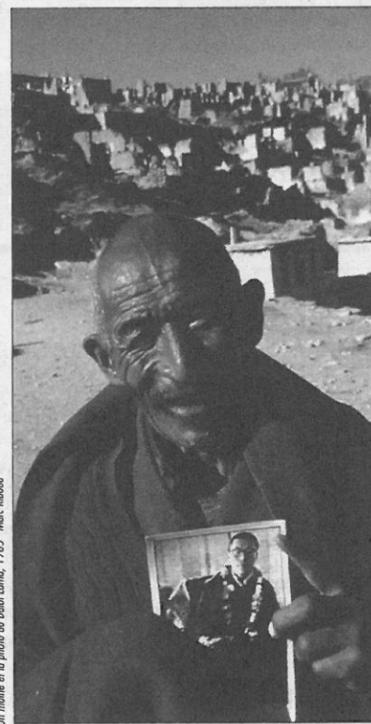
Article 16 : Les fonds nécessaires au comité militaire et administratif, au quartier général de la zone militaire et à l'Armée de Libération Populaire, pour son entrée au Tibet, seront fournis par le Gouvernement Central Populaire. Le gouvernement local du Tibet prêtera son concours à l'Armée de Libération Populaire

pour l'achat et le transport des denrées alimentaires, du fourrage et d'autres articles d'approvisionnement journalier.

Article 17 : Le présent accord entrera en vigueur dès sa signature et l'apposition des sceaux.

Pékin, le 23 mai 1951

Les sceaux sont des faux, le sceau du Dalai Lama n'ayant jamais été apposé sur le traité.



Un moine et la photo du Dalai Lama, 1985. Marc Ribaud

Apostasie exigée

En février 1996, une directive du Parti ordonnait la fermeture de tout monastère où il y aurait "des activités politiques", non définies dans le texte. Les dirigeants actuels des institutions religieuses seraient remplacés par des personnages "patriotiques". En avril, une nouvelle directive interdit d'exposer la photo du Dalai Lama dans les monastères et tous les lieux publics.

Le 6 mai, après protestation des moines, à Ganden, l'armée intervient. Deux moines sont tués, cinq blessés, une soixantaine arrêtée, ceux qui le peuvent fuient vers l'intérieur ou en exil.

Le gouvernement se rabat sur la rééducation par les "équipes de travail".

Les équipes sont composées de fonctionnaires laïcs tibétains sans la moindre compétence dans le domaine religieux, détachés par les administrations locales et dirigés par un petit nombre de cadres chinois. Ils devront faire signer aux moines une déclaration en cinq points par laquelle ils s'engagent à :

- 1) Rejeter le Dalai Lama en tant que chef spirituel.
- 2) Accepter comme Panchen Lama l'enfant nommé par Pékin.
- 3) Reconnaître que le Tibet a toujours appartenu à la Chine.
- 4) Renoncer à toute activité "séparatiste" ou pro indépendantiste.
- 5) Ne plus écouter l'émission en langue tibétaine de Voice of America.

Les moines qui refuseront de signer seront renvoyés. Ceux qui protesteront seront emprisonnés.

Il ne pourra y avoir de paix durable que si nous prenons en compte l'intérêt général

Le 21 septembre 1987, à Washington, le Dalai Lama présente son plan de paix en cinq points devant le Comité des Droits de l'Homme du Congrès américain.

Notre monde est de plus en plus interdépendant, aussi il ne pourra y avoir de paix durable, nationale, régionale et globale que si nous prenons en considération l'intérêt général plutôt que les besoins locaux. L'apport de chacun, du plus fort au plus faible, a pris de nos jours une importance cruciale.

Je m'adresse à vous aujourd'hui en ma qualité de chef du peuple tibétain et de moine bouddhiste, attaché aux principes d'une religion reposant sur l'amour et la compassion. Mais avant tout, je vous parle en tant qu'être humain dont le destin est de partager cette terre avec vous, avec tous nos frères et soeurs. A mesure que le monde rétrécit, nous avons davantage besoin les uns des autres, et cela dans le monde entier, y compris dans le continent d'où je viens.

Actuellement, en Asie comme ailleurs, la tension est élevée. Des conflits ouverts sévissent au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et dans mon propre pays, le Tibet. Ces problèmes ne sont, dans une grande mesure, que les symptômes de tensions sous-jacentes entre les grandes puissances de la région. Pour régler ces conflits régionaux, il faudra trouver le moyen de tenir compte des intérêts de tous les pays et de tous les peuples concernés, grands et petits. Des solutions d'ensemble devront être dégagées, qui tiennent compte des aspirations des peuples les plus directement concernés, sinon de nouveaux problèmes surgiront, provoqués par des mesures fragmentaires ou par des artifices.

Le peuple tibétain veut contribuer à l'édification d'une paix régionale et mondiale.

Sa tradition de non-violence et de pacifisme me semble l'y prédisposer tout particulièrement. Depuis que le bouddhisme a été introduit au Tibet, il y a plus de mille ans, les Tibétains ont pratiqué la non-violence à l'égard de toute forme de vie. Cette attitude a marqué également les relations internationales du pays. La situation hautement stratégique du Tibet au coeur de l'Asie, entre les grandes puissances du continent - l'Inde, la Chine et l'U.R.S.S. - lui a conféré depuis toujours un rôle déterminant dans le maintien de la paix et de la stabilité. C'est précisément pour cette raison que par le passé, les empires de l'Asie ont oeuvré énergiquement pour s'interdire les uns aux autres toute mainmise sur le Tibet. L'indépendance d'un Tibet état-tampon faisait partie intégrante de la stabilité de la région. Lorsque la République Populaire de Chine, récemment constituée, envahit le Tibet en 1949-50, elle créa une nouvelle source de conflit. Ce qui apparut comme une évidence lorsque, à la suite du soulèvement national tibétain contre les Chinois et ma fuite en Inde, la tension entre l'Inde et la Chine s'intensifia jusqu'à éclater en conflit frontalier en 1962.

La vraie question est l'occupation illégale du Tibet par la Chine.

La vraie question, bien entendu, n'est pas la ligne de démarcation entre l'Inde et le Tibet. C'est l'occupation illégale du Tibet par la Chine, qui a ouvert à celle-ci un accès direct au sous-continent indien. Les autorités chinoises ont essayé de brouiller les cartes, prétendant que le Tibet a toujours fait partie de la Chine. Ce qui n'est pas vrai. En 1949-50, lors de

l'invasion par l'Armée populaire de Libération, le Tibet était un pays pleinement indépendant. Depuis l'unification du Tibet par des empereurs tibétains il y a plus de mille ans, notre pays avait réussi à préserver son indépendance jusqu'au milieu du XXème siècle. A certaines périodes, le Tibet a étendu son influence sur des pays et des peuples voisins ; à d'autres, c'est lui qui a été soumis à l'influence de puissants souverains étrangers : les Khans mongols, les Gorkhas du Népal, les empereurs mandchous et les Britanniques en Inde. (...)

Nous, Tibétains, sommes un peuple distinct, qui a sa propre culture, sa langue, sa religion et son histoire.

L'agression chinoise, condamnée par presque toutes les nations du monde libre, a constitué une violation flagrante du droit international. L'occupation persistante du Tibet par la Chine

et les intérêts des deux parties. Malheureusement, la Chine a répondu à nos efforts par une attitude défensive. Ce qui nous a consterné davantage, c'est que la Chine a écarté cette possibilité d'instaurer un véritable dialogue. Au lieu d'aborder les problèmes réels qu'ont à affronter les six millions de Tibétains, la Chine a tenté de réduire la question du Tibet à un débat sur mon statut personnel.

Compte tenu de ces faits, et pour répondre aux soutiens que vous-mêmes et d'autres personnes que j'ai rencontrés au cours de ce voyage m'avez apportés, je voudrais aujourd'hui cerner à votre intention les principales questions et propositions, dans un esprit d'ouverture et de conciliation, ce qui serait une première étape vers une solution durable. J'espère ainsi contribuer à un avenir d'amitié et de compréhension avec tous nos voisins y compris le peuple chinois.

Ce plan de paix comprend cinq points fondamentaux :

- 1) La transformation du Tibet tout entier en zone de paix.
- 2) L'abandon par la Chine de sa politique de transfert de population qui compromet l'existence même des Tibétains en tant que peuple.
- 3) Le respect des droits de l'homme et des libertés démocratiques fondamentales du peuple tibétain.
- 4) La reconstitution de l'environnement naturel du Tibet et sa protection, ainsi que le renoncement par la Chine à utiliser le Tibet pour y fabriquer des armes atomiques et pour y entreposer des déchets nucléaires.
- 5) L'ouverture de négociations véritables sur le statut futur du Tibet et sur les relations entre le peuple chinois et le peuple tibétain. (...)



Photo en noir et blanc de Dalai Lama, 1959. Bureau du Tibet

ne doit pas faire oublier au monde que même si le peuple tibétain a perdu sa liberté, selon le droit international le Tibet reste un État indépendant, soumis à une occupation illégale. Mon intention n'est pas d'entamer une discussion politico-juridique sur le statut du Tibet. Je tiens simplement à souligner un fait évident et indéniable : que nous, Tibétains, sommes un peuple distinct, qui a sa propre culture, sa langue, sa religion et son histoire. (...)

La Chine a répondu à nos efforts par une attitude défensive.

Nous avons ouvert le dialogue dans un esprit positif et sincère, prêts à prendre en considération les besoins légitimes de la République Populaire de Chine. J'espérais que ces sentiments seraient réciproques et que nous arriverions finalement à trouver une solution permettant de satisfaire les aspirations

Menace sur le lac turquoise

Troisième par la taille des grands lacs tibétains, Yamdrok Tso, qui se trouve sur la route entre Gyantsé et Lhasa, est menacé de devenir le réservoir d'une gigantesque centrale électrique dont il pourrait alimenter les turbines "pendant plus de 50 ans" selon les experts chinois. Toutefois la baisse des eaux risquant d'avoir des conséquences catastrophiques sur la région (climat, pluviosité), les mêmes experts ont prévu de réalimenter le lac avec les eaux du Yarlung Tsanpo, fleuve qui arrose la vallée de Lhasa. Le remède est pire que le mal, ces eaux bourbeuses et potentiellement polluées détruiraient à jamais l'écosystème du grand lac dont l'eau peut être considérée comme l'une des plus pures, sinon la plus pure du monde. Comme toute la population de la région, le Panchen Lama était fermement opposé à ce projet. Sa mort ayant levé le dernier obstacle, des milliers de soldats chinois ont entamé le creusement du tunnel sous la montagne Gamba La, destiné à relier le fleuve et le lac. L'une des raisons de l'obstination des autorités chinoises serait la possibilité, en leur fournissant l'énergie électrique nécessaire, de faire venir 300 000 colons chinois pour participer à un vaste projet d'industrialisation de la vallée.

La Lettre du Tibet, mai 1992. Yamdrok Yumtso a une signification religieuse considérable pour les Tibétains qui le considèrent comme un "lac de l'énergie vitale". La teneur en minéraux des eaux est très élevée. Les éleveurs nomades et ce qui reste de la faune sauvage y puisent.

Le Mantra de la Compassion

OM MANI PADME HUM

Ce mantra représente l'essence de la compassion et la grâce de tous les bouddhas et bodhisattvas et invoque plus particulièrement la bénédiction d'Avalokiteshvara, le Bouddha de la Compassion.

On raconte qu'en des temps immémoriaux, mille princes firent le voeu de devenir bouddha. L'un d'eux résolut de devenir le Bouddha que nous connaissons sous le nom de Gautama Siddharta ; Avalokiteshvara, cependant, fit le voeu de ne pas atteindre l'éveil tant que les autres princes ne seraient pas eux-mêmes devenus des bouddhas. Dans son infinie compassion, il fit également le voeu de libérer tous les êtres sensibles de la souffrance des différents mondes du samsara. Devant les bouddhas des dix directions, il pria ainsi : "Puissé-je aider tous les êtres et, si jamais je me lasse de ce noble travail, puisse mon corps éclater en mille morceaux."

On dit qu'il descendit d'abord dans les mondes infernaux, puis remonta progressivement, en passant par le monde des esprits avides, et ainsi de suite jusqu'au monde des dieux. Arrivé là, il jeta un coup d'oeil en bas et fut atterré de voir que, bien qu'il eût sauvé de l'enfer un nombre incalculable d'êtres, des êtres en quantités tout aussi innombrables continuaient de s'y déverser. Cela le plongea dans la désolation la plus profonde ; pendant un instant, il perdit presque sa foi dans le noble voeu qu'il avait fait et son corps explosa en mille morceaux. Dans son désespoir, il appela tous les bouddhas à son secours ; ceux-ci accoururent à son aide de tous les recoins de l'univers, comme, nous dit le texte, une douce chute de flocons de neige. Par le grand pouvoir des bouddhas, Avalokiteshvara redevint un et, à partir de ce moment, posséda onze têtes, un millier de bras et un oeil sur la paume de chaque main signifiant l'union de la sagesse et des moyens habiles, marques de la compassion véritable. (...) Sa compassion gagna encore en intensité tandis qu'il réitérait son voeu en présence des bouddhas : "Puissé-je ne pas atteindre la complète bouddhité avant que tous les êtres sensibles n'aient obtenu l'éveil."

Il est dit que dans sa douleur devant la souffrance du samsara, deux larmes tombèrent de ses yeux ; par les bénédictions des bouddhas, ces larmes devinrent les deux Tara.

L'une est Tara sous sa forme verte, qui est la forme active de la compassion.

L'autre Tara sous sa forme blanche, qui est l'aspect maternel de la compassion. Le nom de "Tara" signifie "celle qui libère", celle qui nous fait traverser l'océan du samsara.

Il est écrit qu'Avalokiteshvara donna son mantra au Bouddha lui-même, et que le Bouddha lui conféra à son tour la tâche noble et spécifique d'aider tous les êtres de l'univers à atteindre l'état de bouddha. A ce moment précis, tous les dieux répandirent sur eux une pluie de fleurs, la terre trembla, et l'air résonna du son de OM MANI PADME HUM HRIH.

Sogyal Rinpoché, *Le Livre Tibétain de la Vie et de la Mort*, Ed. la Table Ronde, 1997.



Un contour tibétain. Alexandre David Née

Le Bureau du Tibet

Le Bureau du Tibet est la dénomination internationale (en anglais : Office of Tibet) des agences officielles de représentation du Dalai Lama et du gouvernement tibétain en exil.

Établi en 1993, le Bureau du Tibet de Paris est l'agence de représentation officielle du Dalai Lama pour la France, le Bénélux, l'Espagne, le Portugal et l'Union Européenne.

Il supervise l'organisation des visites du Dalai Lama et aide à une meilleure compréhension de la situation du Tibet et du peuple tibétain.

En contact direct avec les gouvernements, parlements ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales et les associations des Droits de l'Homme, le Bureau du Tibet est chargé d'informer sur les événements récents survenus au Tibet. Il facilite les échanges d'informations pour tout organisme

et toute personne intéressée et participe également à la production de programmes de télévision, de radio et articles de presse, ainsi qu'à la publication d'ouvrages spécialisés et à la rédaction de thèses universitaires ou mémoires scolaires.

Enfin, le Bureau conseille pour les donations et les fonds offerts par les particuliers ou les organismes à Sa Sainteté le Dalai Lama, à l'Administration centrale tibétaine et à la Communauté tibétaine en exil. Il s'assure que toutes les donations recueillies vont directement à leurs bénéficiaires.

Bureau du Tibet Madame Kunzang Diki Yuthok 84 bd Adolphe Pinard 75014 Paris
Tél : 01 46 56 54 53 - Fax : 01 46 56 08 18 - EMail tibetparis@hol.fr

36 15 Tibet info*

Dernières nouvelles du Tibet
Conférences et manifestations

Dossiers

Adresses utiles

Informations pratiques

Commandes en direct

Glossaire

Actes aux conséquences immédiates :

ils sont au nombre de cinq. Actes dont la gravité karmique est telle que l'individu qui les a commis en subit les conséquences immédiatement après la mort, et renaît dans les enfers sans l'intermédiaire du Bardo ou d'une autre naissance.

Ce sont : tuer son père, tuer sa mère, tuer un arhat ("celui qui a vaincu l'ennemi, les passions"), faire couler le sang d'un Bouddha avec l'intention de nuire, créer un schisme dans la Sangha

Actes négatifs : les actes sont dits "négatifs" lorsque que l'effet en retour, en raison de la loi du karma, se traduit par une souffrance pour l'auteur de l'acte, le plus souvent dans une vie avenir. Le terme "acte" doit être pris ici dans un sens plus large que d'habitude, dans la mesure où il ne se limite pas à une action physique, mais s'applique aussi à nos paroles ou à nos pensées. Ainsi tuer ou voler seront des actes négatifs, mais aussi, par exemple, les paroles blessantes ou même l'agressivité nourrie en pensée.

Actes positifs : les actes sont dits "positifs" lorsqu'ils engendrent, selon la loi du karma, notre propre bonheur. Leur mode de fonctionnement et leur champ d'application sont les mêmes que ceux des actes négatifs. Ils englobent donc des activités physiques (sauver la vie, donner aux nécessiteux, offrir un fleur sur un autel...), orales (les paroles réconfortantes, la récitation de mantras ou de prières...) et mentales (la bienveillance, le contentement...).

Bardo : utilisé sans autre précision, désigne l'intervalle qui sépare la mort d'une nouvelle naissance. Sa durée théorique est de 49 jours.

Bodhisattva : celui qui s'est engagé à suivre la voie de la bodhichitta, voulant atteindre l'éveil non dans le but d'obtenir un bonheur pour soi-même, mais afin d'obtenir les plus grandes capacités possibles pour aider les êtres. On peut distinguer deux types de bodhisattvas : - les êtres ordinaires qui, ayant pris les vœux de la bodhisattva, se sont engagés à pratiquer la bodhichitta et développent la volonté d'oeuvrer pour le bien des êtres jusqu'à la fin du samsara - ceux qui ont déjà atteint la libération et se situent dans les dix terres de bodhisattva : ceux-ci comptent des êtres présents physiquement dans notre monde, ainsi que des êtres demeurant dans des domaines de manifestation plus subtils, qu'on appelle aussi parfois, par commodité, des "bodhisattvas célestes".

Boeun : ancienne religion du Tibet, antérieure à l'introduction du bouddhisme vers le VIII^{ème} siècle de notre ère.

Bouddha : avant de désigner une personne, le terme bouddha est d'abord un adjectif signifiant "éveillé". Le mot est donc ambivalent, désignant tantôt un état, tantôt une personne ayant atteint cet état, tantôt "l'éveil", tantôt un "éveillé". En tibétain, bouddha se dit "sangyé", dont l'étymologie permet de bien comprendre ce qu'on entend par bouddha : la première syllabe, "sang", signifiant "purifié", indique que l'esprit d'un éveillé est entièrement purifié des dysfonctionnements que sont les émotions conflictuelles, la dualité et l'ignorance fondamentale.

La deuxième syllabe, "gyé", signifiant "épanoui", indique que se sont développées les infinies qualités propres à l'esprit, mais jusque là restées latentes. Les qualités d'un bouddha sont souvent rassemblées en trois grands domaines : - l'omniscience : la connaissance de la véritable nature de tous les phénomènes ainsi que la diversité de leur manifestation dans les trois temps. - l'amour : semblable, pour chaque être sans exception à celui d'une mère pour son enfant unique. - le pouvoir d'aider les êtres.

L'expression "le Bouddha", sans autre précision, désigne le Bouddha Shakyamouni.

Compassion : notion essentielle du bouddhisme et plus encore du grand véhicule. La compassion est la volonté de libérer tous les êtres de la souffrance et des causes de la souffrance.

Dalai Lama : (terme d'origine mongole : "Océan de Sagesse") : Ce titre fut attribué par Altan Khan à Sónam Gyatso (gyatso, en tib. océan) en 1578. Les Dalai Lamas sont les chefs temporels en même temps que la plus haute autorité spirituelle du Tibet. Ils sont considérés comme des émanations de Chénrézi et se succèdent par réincarnations.

Dharma : la Loi de l'Existence,

la Vérité, la Connaissance, le mode d'être réel des choses tel que l'a enseigné le Bouddha Shakyamouni. "Chos", en tibétain, signifie : tout ce qui est à connaître, dans toutes les traditions et religions. Tous les phénomènes, toutes les conceptions, toutes les perceptions, ce que l'on sent, ressent, perçoit, de bon comme de mauvais.

Dix maux : le meurtre, le vol, l'adultère, la tromperie, le mensonge, les paroles grossières, la bêtise en paroles, la convoitise, la colère et les idées perverses.

Dix vertus : ne pas tuer, ne pas prendre ce qui n'est pas donné, observer la pureté et la morale, dire la vérité, parler poliment, ne pas rompre sa parole, ne pas médire ou calomnier, ne pas s'approprier le bien des autres, ne pas causer de tort ou de blessure à autrui, observer la Pure Doctrine.

Emotions conflictuelles : on en compte six principales dont les trois premières sont la racine de toutes les autres : désir-attachement, haine-aversion, jalousie ou opacité mentale, possessivité, jalousie, orgueil.

Karma : l'acte et son effet. "Les bonheurs et malheurs des êtres Proviennent des actes, enseigne le Mouni, Les différents actes créent les différents êtres. En les engageant dans toutes sortes d'errances.

Vaste est la trame du karma". (Soutra des cent karmas) Selon la loi de cause à effet, les conditions expérimentées par les êtres sont toujours le résultat de leurs actes antérieurs. Chaque action du présent est une graine semée pour l'avenir. Chaque graine semée germera un jour.

Karmapa (celui qui accomplit l'activité de bouddha) : les Karmapas, considérés comme des émanations de Chénrézi, sont les chefs de la lignée kagyupa. Ils furent les premiers à inaugurer le système des *tulkous* (réincarnations de lamas défunts). Leurs réincarnations furent reconnues sans interruption depuis le 12^{ème} siècle, où vécut le premier Karmapa Tusoum Khyènpa, disciple de Gampopa.

Kata : longue écharpe de soie blanche qu'on offre dans des occasions importantes. Sa longueur souhaite la longue vie, sa blancheur témoigne de la pureté d'intention de celui qui l'offre.

Lama (sanskrit: Guru : "lourd" de qualités, de compassion) : le Maître Spirituel

"le Lama est celui qui est capable de transférer aux autres le Bouddha et la sagesse de réalisation" (Guendune Rinpoché)

La plupart des lamas sont des moines, mais certains peuvent être mariés. Cependant tous les moines ne sont pas nécessairement des lamas.

Lignée : lorsque le dharma fut introduit d'Inde au Tibet, les maîtres tibétains, selon les maîtres indiens dont ils reçurent des initiations et des instructions, constituèrent des systèmes ayant chacun leur cohérence et leur puissance charismatique propres ; leur transmission donna lieu ensuite à des lignées. A l'origine, huit grandes lignées se formèrent ainsi, dont quatre subsistent intégralement aujourd'hui.

Les différences entre elles portent sur les rituels, les méthodes et l'emploi d'un vocabulaire spécifique, mais ne concernent pas les fondements de l'enseignement.

Les quatre grandes lignées du bouddhisme tibétain contemporain sont : nyingmapa, kagyupa, sakyapa, guéloukpa.

Le Dalai Lama fait partie de la lignée des guéloukpa.

Mandala ("centre et circonférence") : diagramme cosmique servant de support à la méditation. Un mandala consiste en un centre et une zone de circonférence. Fondamentalement, il se compose du méditant et de sa relation avec le monde phénoménal. Le mandala représente l'ensemble d'une situation sous forme graphique. Le centre représente le Maître spirituel ; le Guru n'est jamais seul, il existe par rapport aux éléments qui l'entourent. Tous les mandalas ont une similitude fondamentale, mais chacun est unique. Le mandala est la structure même de l'Eveil et de la réalité.

Mantra ("protection de l'esprit") : formule sacrée énoncée en sanscrit, que l'on récite de très nombreuses fois. Chaque mantra est indissociable d'une divinité dont il exprime pleinement la réalité. Le mantra véhicule la puissance de la divinité. Son but est de protéger l'esprit en l'empêchant de s'égarer dans les fictions habituelles et les perceptions ordinaires.

Moulin à prière : cylindre rempli de mantras que l'on fait tourner dans le but de répandre sur les êtres la bénédiction qui en émane.

Moyens : les actes accomplis dans le relatif qui permettent un enrichissement

spirituel : les rituels, la récitation des mantras, les visualisations, les prosternations, les circumambulations, les offrandes, le don, la patience... Ces moyens habiles enseignés par les bouddhas, sont l'expression de leur compassion. Moyens et connaissance forment ensemble la voie spirituelle complète. Pour montrer qu'il n'est pas possible de couper l'un de ces aspects de l'autre, on les compare aux deux ailes de l'oiseau qu'on chevauche pour atteindre "la cité de la libération".

Nirvana : l'état qui est au delà de la souffrance et des douleurs.

Etat de délivrance et de liberté. C'est le but ultime de la voie, synonyme d'éveil. Le hinayana conçoit le nirvana comme la cessation de l'ignorance et des émotions conflictuelles, entraînant l'arrêt des renaissances samsariques.

Pour le mahayana, le nirvana authentique et complet ajoute à la cessation de l'ignorance, le développement d'une infinie compassion mise en oeuvre par le biais des moyens habiles.

Octuple noble sentier du chemin bouddhiste : vue juste, pensée juste, parole juste, effort juste, moyens de subsistance justes, attention juste, absorption juste, action juste.

Panchen Lama : (terme sanscrit, "pandita" : érudit, et tibétain, "chenpo" : grand). Ce titre fut offert par le Vème Dalai Lama, autour des années 1600, en hommage à son précepteur, l'abbé du monastère de Tashi Lumpo, à Shigatsé. Le Dalai Lama et le Panchen Lama sont unis, selon les tibétains par la même relation que celle qui unit la Lune et le Soleil.

Le Panchen Lama est, après le Dalai Lama, l'incarnation la plus élevée et la plus vénérée au Tibet.

Poisons (trois) : désir-attachement, haine-colère, aveuglement. On parle aussi de cinq poisons : il faut ajouter aux trois précédents : la jalousie et l'orgueil.

Portes (trois) : corps, parole et esprit.

Rinpoché : titre honorifique signifiant "précieux", donné à certains lamas en raison de leur réalisation ou de leur position dans la hiérarchie.

Samsara : le "cycle des existences" composé des six mondes, dans lesquels les êtres tourment, prenant naissance, parfois dans l'un, parfois dans l'autre. Le samsara est caractérisé par la souffrance, l'impermanence et l'illusion.

Sangha : au sens large, la communauté bouddhiste, dans un sens plus restreint, la communauté monastique.

Soutra : texte consignait la parole du bouddha Shakyamouni.

Tantra : les Tantras se présentent sous l'aspect de volumes épais qui décrivent en détail les multiples règles de conduite, rituels et exercices de yoga qui permettent de pratiquer le culte d'une divinité, l'identification à un bouddha particulier. Les Tantras contiennent les rites et enseignements de la pratique ésotérique, les liturgies secrètes.

Tara ("la Libératrice", en tib. *Drólma* : "celle qui fait traverser") : bodhisattva féminine née d'une larme de Chénrézi, c'est la manifestation féminine de la grande compassion. Elle est vénérée comme la mère protectrice.

Tulkou "corps de transformation" : personnage reconnu comme une réincarnation de grand maître.

Sources : *Petit Lexique du Bouddhisme Tibétain, composé par Tcheuky Sengué et l'assistance d'un collectif. Ed. Claire Lumière, 1991. Glossaire de l'édition des Cent Mille Chants de Milarepa, traduction Marie-José Lamothe. Ed. Fayard, 1993.*

Les Trois Joyaux

Trisong Détsèn, trente septième souverain de la lignée des Rois Religieux, fit venir deux moines bouddhistes chinois, experts en prédication, au Tibet. S'ensuivit une querelle doctrinale : le quietisme chinois faisait peu de cas des bonnes actions et enseignait que l'illumination pouvait être réalisée instantanément grâce à une inactivité mentale et physique totale. Les pandits indiens soutenaient, au contraire, qu'elle n'était possible qu'au terme d'une longue progression requérant l'accomplissement de bonnes actions à travers toute une succession de vies.

Pour sortir de cette impasse, le roi ordonna qu'un grand débat religieux ait lieu au monastère de Samyé (vers 792). Il aboutit au triomphe de la doctrine indienne et au bannissement de la doctrine chinoise.

Trisong Détsèn fit suivre cette mesure d'une proclamation établissant le bouddhisme comme la religion officielle du Tibet, dont la communauté monastique serait dorénavant entretenue matériellement par des donations de la famille royale.

Il décréta que les "Trois Joyaux", le Bouddha, le Dharma et la Sangha ne devaient jamais être abandonnés. Un Bouddha est celui qui s'est définitivement libéré de la souffrance et est ainsi devenu un phare spirituel guidant les autres sur le chemin de l'illumination. Le Dharma désigne les enseignements du Bouddha. Et la Sangha est la communauté monastique.

Le dernier Dalai Lama, Michael Harris Goodman, Editions Claire Lumière.



So. Scimèti le Xille Dalai Lama - Alexandre David-Néel

Les trois écoles du Bouddhisme

Le bouddhisme indien, au cours des siècles s'est divisé en trois grandes écoles.

Le Hinayana (le Petit Véhicule) s'est répandu à Ceylan (Sri-Lanka) et en Asie du Sud-Est. C'est une doctrine essentiellement monastique, ses adeptes recherchent l'illumination afin d'atteindre une libération personnelle. Le Mahayana (le Grand Véhicule) se répandit en Chine et au Japon. Il est davantage influencé par l'hindouisme et s'adresse aussi bien aux laïcs qu'aux moines. Il met l'accent sur la compassion : ses fidèles s'efforcent d'atteindre la perfection non seulement pour eux-mêmes, mais pour le bien de tous les autres êtres.

Le Vajrayana ou bouddhisme ésotérique où l'on retrouve l'éthique du Hinayana et l'altruisme du Mahayana. Ce sont essentiellement ces deux écoles qui se répandirent au Tibet.

Une parabole tibétaine

L'être humain est dans la situation d'un homme qui chemine sur un sentier et aperçoit une fleur : il sait que son suc et son parfum sont fatals car elle est la quintessence des trois poisons fondamentaux de l'existence : l'ignorance, le désir-attachement, la colère-aversion.

La fleur est si belle et si parfumée qu'elle envoûte l'homme ordinaire qui la saisit et reste ainsi enchaîné à l'existence conditionnée (samsara) tout en endurant d'incessantes souffrances.

L'adepte du Hinayana comprend le danger et passe son chemin sans cueillir la fleur ; grâce à la discipline (vinaya) et aux enseignements fondamentaux (sutra), il a atteint un état où il est libre de toute souffrance (nirvana).

Le pratiquant du Mahayana, comme celui qui l'a précédé, reconnaît le danger, mais il est animé par un sentiment altruiste et coupe la fleur, expliquant à ceux qui passent que c'est un poison ; il refuse la libération des souffrances pour lui seul et s'engage, vie après vie, à œuvrer pour le bien de tous ; il est un bodhisattva. Mais cela ne suffit pas, car la fleur se reforme immédiatement. Arrive enfin un pratiquant du Vajrayana. Lui aussi reconnaît le danger, lui aussi est altruiste, mais les traités ésotériques (tantras) lui ont appris les techniques qui permettent de transformer le poison en élixir. Il mange toute la fleur, racine comprise, sans être empoisonné ; cette fois la fleur ne repoussera plus ; pour lui, existence conditionnée et libération ont une unique saveur ; toutes les situations sont propices à un éveil spirituel.



Troupe de comédiens

La danse des Tashi Shölpa

Danse née d'un rêve du VIIème Dalai Lama.

"Tashi" veut dire auspicious

Lasso...

Sheta toré ganla

Toring genza tsouk ieu

Ouïgyen tsaré ganla

Mentzi yola tangsha

Tshigla tshik shou ou

Ni la ni shou

Lasso...

Semto Gyapné mi keu balé tanbolé

Insu giurna

Nanso yaloun Tashi Sholpa serwaté

Tu talo tshikel sato tou sigpu pulné

Tu sang tu ki ran zen tsanghai gielkap

léné

Kong sa kiam gun tshem po liti tou

nasseulné

Norling kel sang potan ki dintshe ganla

Relpa kia sinié

Thapkiu tashi meu lam shou

Sur la haute vitrine, j'ai apposé

la longue échelle

Devant les superbes parures de la tête du dieu

J'ai déposé, telle une tenture,

une écharpe d'offrande

Point n'est nécessaire de ne prendre

qu'une pincée

Il y a abondance

Nous, qui sommes appelés les Tashi

Shölpa du pays de Yarlung

En cette année et sur cette terre

étrangère,

Vous offrons ce spectacle

Pour qu'en un temps faste, nous

obtenions un pays pleinement

indépendant

Pour que le Dalai Lama, le Grand

Protecteur, soit intronisé sur le haut

trône d'or

Pour que sur la scène du Palais d'été

Norbulingka, nous les barbus blancs,

nous dansions à nouveau,

C'est pour cela que nous chantons cette

prière auspiciuse

Que fait le TIPA ?

Hormis les autres arts traditionnels, le TIPA s'est donné comme responsabilité majeure de préserver la forme ancienne qu'est le LHAMO, ou Opéra Tibétain. Il existe de petites troupes de Lhamo disséminées dans différents villages de réfugiés en Inde et au Népal et chaque année le TIPA invite ces compagnies à participer au "Shoton", festival annuel d'opéra qui, jusqu'en 1959 avait lieu à Lhassa.

L'un des buts essentiels de l'Institut est d'assurer la formation des jeunes artistes. On y travaille la voix, les chants et danses folkloriques, la théorie et la pratique de l'opéra ainsi que la musique instrumentale.

Le TIPA prépare les professeurs de danse et de musique qui seront ensuite chargés de cours dans les écoles du Tibet en exil. A ce jour le TIPA a formé 120 professeurs.

Soins et éducation sont accordés à 23 enfants dans le cadre de "Ecole et Culture" au TIPA. Ces enfants sont sélectionnés dans divers villages de réfugiés et sont spécifiquement préparés aux danses rituelles dont la tradition demande qu'elles ne soient exécutées que par des enfants. Les élèves de l'Ecole suivent également un cursus normal d'études qui doit leur assurer une éducation équilibrée.

Le Lhamo

Le Lhamo plonge ses racines lointaines dans la tradition du drame dansé et masqué de la période Dynastique Royale (VIème-IXème siècles). Son développement tel que nous le connaissons aujourd'hui est attribué à Thangtong Gyalpo, un lama du XIVème siècle hautement réalisé, maître respecté et ingénieur autodidacte. Thangtong Gyalpo perçut le pouvoir du spectacle comme un moyen par l'intermédiaire duquel narrer des contes moraux basés sur la philosophie bouddhiste dans la langue du peuple.

Activités et Projets

"Special Shoton Festival" Son but est de préserver la forme ancienne du Lhamo. Le TIPA accueille chaque année des troupes venues de villages de réfugiés.

"Lhamo Comic Project" (le Lhamo en bande dessinée). Il s'agit de présenter le Lhamo dans un format intéressant pour un jeune public afin de maintenir vivant l'intérêt des enfants pour leur culture d'origine.

"Lhamo Video Project" Il s'agit de produire des enregistrements du répertoire du Lhamo qui servent de référence. Quand nos maîtres auront malheureusement disparu, il restera ainsi une trace de leur enseignement.

Siddhartha (Shakyamuni)

Sept siècles avant la naissance du Christ, dans le royaume des Shakya au nord de l'Inde, la reine Mayadevi eut un songe : au beau milieu de la nuit noire, les cieux s'ouvraient et un éléphant blanc à six défenses en descendait, pénétrant dans sa matrice par son flanc droit. Neuf mois plus tard, alors qu'elle se promenait dans le jardin de Loubini, un grand arbre ploya ses branches pour la soutenir et dans ce berceau de verdure, elle donna naissance à Siddhartha. De saints hommes reconnurent en l'enfant une incarnation divine et prévinrent son père qu'il demeurerait dans sa famille seulement tant qu'il ne verrait pas quatre choses : un vieillard, un malade, un cadavre et un ascète. Le roi donna des ordres pour que son fils ne voie jamais ni douleur ni malheur ; il lui procura les meilleurs précepteurs, une vie comblée de luxe et de plaisirs. Mais une nuit, à travers la musique jouée par ses reines, Siddhartha entendit une voix qui lui disait : Les trois mondes de l'univers sont embrasés par les souffrances de la vieillesse et de la mort.

Les êtres sans guide ignorent que ce brasier mortel naît du cycle des existences.

Et vivent comme des abeilles tournoyant sans fin dans un vase. (...)

En entendant ces paroles, le jeune prince se sentit poussé à explorer le monde au-delà de son royal univers clos. S'aventurant à l'extérieur, il se trouva confronté à l'inéluctable vérité de la souffrance et de la décrépitude. Peu après il s'enfuit du palais et se fit ascète pour trouver la vraie voie de la libération. A Sarnath, au Parc des Gazelles, le Bouddha Gautama fit sa première prédication sur les

Quatre Nobles Vérités :

la Vérité de la Souffrance, la Vérité sur l'Origine de la Souffrance, la Vérité de la Cessation de la Souffrance et la Vérité du Chemin qui mène à la Cessation de la Souffrance.

Tous les êtres, enseigna-t'il, renaissent après la mort et leur conscience reste prisonnière du cycle des existences jusqu'à ce qu'ils atteignent la libération en suivant le Noble Chemin Octuple qui mène à l'Illumination.

Ces huit chemins de la voie sont :

- La compréhension juste : être dénué d'illusions ou de superstitions

- L'aspiration juste : être digne de l'intelligence humaine

- La parole juste : être sincère et bon

- La conduite juste : être honnête

et pacifique

- Le mode de vie juste : ne pas attenter à la vie des êtres ni les blesser

- L'effort juste : maîtrise de soi dans

la méditation sur les réalités de la vie

- L'attention juste : avoir l'esprit vigilant et actif

- La concentration juste : dans la méditation sur les réalités de la vie.

A l'âge de quatre-vingt-ans, le Bouddha annonça à ses fidèles que son corps était usé et ne valait plus la peine d'être maintenu en vie.

S'allongeant sur le flanc droit au pied d'un arbre, la tête dirigée vers le nord, il abandonna ce corps.

Une bibliothèque de recherche et de lecture

qui propose des articles de références à nos étudiants et à nos professeurs. Le TIPA a publié de nombreux articles sur les arts du spectacle et il faut que tous puissent avoir également accès à des connaissances théoriques.

La bibliothèque contiendrait aussi des ouvrages de philosophie et de culture générale.

Un studio d'enregistrement afin de donner la possibilité au TIPA de produire ses propres cassettes.

Leur vente rapporterait un peu d'argent. Il nous faut surtout insonoriser le studio d'enregistrement.

Une maison d'hôtes qui donnerait au TIPA une source constante de revenus. Il est possible de la construire à l'Institut même.

TIPA. Director, Jamyang Dorjee
P.O. McLeod Ganj Dharamsala 176219
(HP) India Tel : 91 (01892) 21478
Fax : 91 (01892) 21033

Padmasambhava (Guru Rimpoché)

Sous le règne du roi Songtsen Gampo (617-649), le bouddhisme Mahayana fut introduit au Tibet. Le jeune souverain prit pour des raisons politiques deux épouses étrangères, en plus de ses trois reines tibétaines : Belsa était une princesse népalaise et Gyasa, une princesse chinoise, toutes deux ferventes bouddhistes. Elles réussirent à convertir le Roi, auparavant adepte du Boeun, religion animiste autochtone. Ces deux princesses lui firent construire des temples pour abriter les statues du Bouddha qu'elles avaient apportées de leur pays.

Le portail de Jokhang, le temple de Belsa, était orienté vers le Népal à l'ouest.

Celui de Gyasa, le Ramoché, vers la Chine, à l'est. Ce fut Songtsen Gampo qui invita, malgré la forte opposition de ses ministres pro-Boeun, le grand maître tantrique indien Padma Sambhava au Tibet. Celui-ci voyagea dans tout le Tibet et propagea les enseignements du Bouddha. Il fonda le premier monastère du Tibet (vers 779), Samyé, où il dirigea l'initiation d'un groupe de sept novices tibétains.

Padmasambhava vint en ce monde à l'ouest de l'Inde, dans un pays durement éprouvé, le royaume de l'Oddiyana. Le souverain de ce royaume, le roi Indrabodhi, était très puissant, mais il était aveugle et n'avait plus de fils. Tout ce qui était en son pouvoir avait été tenté. Il avait consulté les prêtres, fait d'abondantes offrandes, rien n'y faisait. Le trésor royal fut bientôt épuisé et, pis encore, toutes sortes de calamités vinrent s'abattre sur le pays : tremblements de terre, grêle, vents noirs, pluies de pierres, troubles, maladies et, pour finir, le spectre de la famine. Sans plus d'autre ressource, le roi prit la mer à la recherche du Joyau qui accomplit les souhaits.

Au sein d'un massif de lotus du nord-ouest du lac Dhanakoça, Se trouvait l'île océane à l'éclat immaculé.

Et là, au milieu d'oiseaux aquatiques de toutes sortes, canards écarlates, grues cendrées, Venus en vols innombrables, Se dressait une tente lumineuse aux cinq couleurs de l'arc en ciel.

(...) Au milieu du massif de lotus. Se

trouve un merveilleux petit enfant ! (...)

Le roi, émerveillé, interroge l'enfant : "Prodige ! Merveilleux enfant en tout point sublime,

De quoi te nourris-tu, que fais-tu ici ?"

L'enfant répondit...

" (...) Mon pays est l'espace de la réalité absolue sans naissance, (...)

Je suis ici pour accomplir l'activité de

destruction des affects négatifs."

Entendant ces paroles, le roi versa des

larmes et son oeil droit s'ouvrit.

(...) Il fut donné au prince le nom de "Diamant Né du Lac".

(...) La tige de lotus, avec l'enfant, Fut emmenée aux côtés du roi.

Padmasambhava, la magie de l'éveil, Philippe Cornu, ed. Points, le Seuil

La danse du cerf

(Chawé Tcham)

Chaque année, les monastères tibétains organisent un grand rituel d'exorcisme des maux de la communauté. Ce rituel culmine en une danse où un cerf tournoie autour d'une effigie représentant les démons. Le cerf est, ici, l'émanation d'une divinité : en tant qu'animal herbivore, il symbolise la Compassion. C'est, en effet, cette vertu cardinale du bouddhisme qui domine le religieux jusque dans l'acte le plus terrible : tuer. Tuer un démon, c'est l'empêcher de continuer son oeuvre malfaisante, c'est le "libérer", disent les textes tantriques. Ainsi, lorsqu'au terme de sa danse, le cerf tranche l'effigie du démon et met fin à l'existence démoniaque des êtres qui en ont été prisonniers, ces derniers pourront alors, peut-être, connaître une renaissance en une condition moins tourmentée.



Le TIPA Tibetan Institute of Performing Arts

Le TIPA a été fondé en Inde, à Dharamsala, en août 1959, Il a donc été la première de toutes les institutions créées par le Gouvernement en exil de sa Sainteté le Dalai Lama.

Aujourd'hui, à Dharamsala, la résidence du Dalai Lama et du Gouvernement Tibétain en exil, cent vingt personnes, à peu près, vivent dans l'enceinte de l'Institut : artistes, élèves, professeurs, administrateurs, artisans, cuisiniers et intendants.



LE PLUS JEUNE PRISONNIER POLITIQUE AU MONDE

Enlevé en 1995, le Panchen Lama serait aujourd'hui détenu en Chine

A l'aube du 29 novembre 1995, au temple de Lhasa se déroule la cérémonie qui désigne la deuxième haute autorité religieuse du Tibet. Surveillé par une rangée d'apparatchiks du Parti communiste chinois en costume cravate, un vieux moine mime un rituel inconnu ici qui consiste à tirer au sort une baguette d'ivoire dans une urne d'or, afin de "désigner" la réincarnation du Xème Panchen Lama.

Silencieux, les yeux mi-clos, le visage défait, quelques dizaines de moines et lamas assistent atterrés à cette parodie.

Luo Gan, membre du Conseil d'Etat chinois, proclame le résultat : Gyalsen Norbu est, pour la première fois dans l'histoire du Tibet, "nommé" Panchen Lama par le Parti Communiste.

Une commission avait été nommée très officiellement par les autorités d'occupation chinoises pour chercher la réincarnation du Panchen Lama. Elle était présidée par Chadrel Rinpoché, placé à la tête du monastère de Tashi Lumpo. Ce dernier semblait avoir l'oreille des Chinois qui le sermonnèrent afin qu'il respecte scrupuleusement tous les rituels propitiatoires.

Il le fit : 28 candidats furent ainsi sélectionnés, 3 retenus, et comme il convenait, transmis, au delà de l'Himalaya, au Dalai Lama pour qu'il parachève le choix, consultant les oracles, interprétant les songes... Le choix se porte sur Gendun Choekyi Nyima, fils d'une famille de nomades de la région de Nagchu, à quelques centaines de kilomètres au nord de Lhasa.

Il le fit savoir le 14 mai 1995.

Alors que partout au Tibet, la nouvelle du "retour" du Panchen Rinpoché entraînait réjouissances et festivités, les Chinois prirent la chose très mal.

Exhumant une tradition remontant aux empereurs mandchous et dénoncée à leur chute en 1911, ils prétendirent avoir le droit d'exercer leur propre choix par un tirage au sort.

La vérité est qu'en 1792, un empereur mandchou, Qian Long, avec l'accord plus ou moins amusé du Dalai Lama, décida d'instituer un rituel au cours duquel, devant la statue du Bouddha, on tirerait au sort parmi trois noms écrits sur une plaquette d'ivoire et enfermés dans une urne d'or.

Mais écrits par qui ? Choisis par qui ? Par le Dalai Lama ou le Panchen Lama. Et puis il faut se souvenir : l'empereur était bouddhiste, éduqué par des précepteurs tibétains, entièrement dévoué, dans le domaine spirituel, au Dalai Lama.

Enfin, on souligne, au Bureau du Dalai Lama que cette procédure folklorique ne fut utilisée que trois fois en deux siècles, et pour la dernière fois en 1888. Le Xème Panchen Lama, tout comme l'actuel XIVème Dalai Lama s'en passèrent fort bien.

Chadrel Rinpoché, l'abbé scrupuleux, fut arrêté avec son secrétaire. On envoya des brigades de rééducation dans les monastères et en premier lieu à Shighatsé.

J.P. Ribes, *la Lettre du Tibet*, décembre 1995

Le 11 juillet 1995, lors du festival de Zamling Chisang, tous les hauts responsables du Parti Communiste et du Gouvernement de Lhasa étaient présents lors d'une réunion organisée pour lire à l'ensemble des moines un texte les amenant à critiquer Chadrel Rinpoché. Les autorités chinoises avaient fait tracer des traits sur le sol et avaient assigné une place précise à chaque moine afin que les policiers puissent facilement intervenir en cas de troubles, mais les moines refusèrent de respecter l'emplacement désigné, criant qu'ils n'étaient pas des prisonniers pour se voir assigner une place et être entourés de gardes armés.

La réunion commença par la lecture de règles :

- Tous les moines devront rester calmes,
- Aucun mouvement corporel ne sera toléré et les têtes ne devront pas bouger,
- Personne n'est autorisé à aller aux toilettes pendant la réunion,
- Toute personne n'observant pas ces règles sera considéré comme soutenant Chadrel Rinpoché et sera sévèrement puni.

Puis un document de quinze pages fut lu. Chadrel Rinpoché fut accusé d'avoir trompé le gouvernement, de s'être associé avec le Dalai Lama, d'avoir retardé l'annonce de la réincarnation du Panchen Lama, et d'être allé à Pékin de son propre chef, sans tenir compte des autorités locales. Il lui fut également reproché d'exercer des activités séparatistes.

Après la lecture du document, les moines ont crié : "Longue vie à Chadrel Rinpoché !" et ont demandé sa libération immédiate.

Les forces de police ont alors essayé de filmer les moines ou de prendre des photos, mais n'ont pu obtenir de bons clichés, les moines s'étant couvert le visage. (...) Le même jour, Chadrel est arrêté en compagnie de son assistant M. Jampa Chungla. Peu de temps après, le jeune Panchen Lama, Gendhun Choekyi Nyima et sa famille sont enlevés.

29 mai 1996 : Le représentant de la Chine auprès des Nations Unies à Genève, l'ambassadeur Wu Jianmin, a expliqué le 29 mai, devant le Comité des droits de l'enfant de l'ONU la position de Pékin sur la succession du Panchen Lama.

Il a déclaré que Gendhun Choekyi Nyima, reconnu en mai 1995 par le Dalai Lama, "risquait d'être kidnappé par des séparatistes tibétains et que sa sécurité avait été menacée. Ses parents avaient demandé une protection au gouvernement, il a été placé sous protection, il vit avec ses parents et il se porte bien" a-t-il indiqué.

Depuis plus de 200 ans, la coutume veut que le successeur du Panchen Lama soit désigné par le gouvernement de Pékin, une procédure enfreinte par le Dalai Lama qui a désigné l'enfant alors que le gouvernement central a choisi le nouveau Panchen Lama.

Depuis septembre 1995, le gouvernement chinois a toujours affirmé "ignorer où se trouvait Gendhun Choekyi Nyima, mais que celui-ci était en bonne santé" et refuse toujours la visite de membres de l'ONU auprès de l'enfant.

Bulletin du Comité de Soutien au Peuple Tibétain, juillet 1996

Septembre 1997 : Selon l'organisation Human Rights in China (New York) Chadrel Rinpoché, 58 ans, serait enfermé au secret à la prison n° 3 de Chuandong, dans le comté de Dazu, au Sichuan. Condamné à six ans d'emprisonnement et trois ans de privation de ses droits politiques pour "avoir conspiré afin de diviser la patrie", en réalité pour avoir respecté les rituels et demandé l'autorisation du Dalai Lama. Il aurait entamé une grève de la faim pour protester contre son enfermement dans cette prison de très haute sécurité où Mao enfermait ses ennemis personnels et contre le fait qu'il ne lui soit possible d'avoir aucune communication avec l'extérieur. Certains témoins rapportent qu'il serait dans un état de santé grave.

Bulletin du Comité de Soutien au Peuple Tibétain, septembre 1997



Les chors à Lhasa, 1989. CPT

Il était temps que le Tibet ait ses propres enfants

Histoire légendaire de la naissance du Tibet

"Dans le Chojung, manuscrit du XIIIème siècle, il est écrit qu'il y a bien longtemps, avant que le temps n'existe, l'espace n'était qu'un vide obscur et immense. Dans ce néant, s'éleva un vent léger, créant un énorme nuage en forme d'éclair. Ce nuage colossal entraîna des pluies de mousson diluviennes qui formèrent une gigantesque mer originelle. De douces brises soufflant sur la surface des eaux causèrent une légère écume qui devint épaisse et lourde. De même que, baratté, le lait donne du beurre, la terre surgit du bouillonnement du vent et de l'eau, comme une grande montagne. Sept anneaux de terre et d'eau encerclèrent la haute montagne, demeure des dieux entourée, dans les quatre directions, des continents. Au sud, s'étendait Dzambu Ling, la terre des pommiers roses et des hommes.

Après la création de l'univers et de Dzambu Ling, le Tibet se trouvait toujours enfoui sous cette mer originelle. En effet, des traces géologiques prouvent qu'il y a vingt millions d'années, l'immense mer Téthys recouvrait le Tibet. Grâce à Chénzérig, dieu de la compassion et protecteur du Tibet, l'eau s'évapore lentement, révélant un Tibet entouré de hautes montagnes et peuplé de mimayin, esprits que l'on peut encore apercevoir de nos jours.

Le Tibet resta inhabité jusqu'au jour où les divinités Chénzérig et Dolma envoyèrent leurs émanations sur une montagne appelée Konpori sous la forme d'un singe célibataire et d'une dévotion des rochers, solitaire. Cette dernière chanta, pleura, et supplia le singe de transgresser son vœu de célibat et de l'épouser. L'animal refusa jusqu'au moment où, pris de compassion, il consulta Chénzérig. Celui-ci lui dit qu'il était temps que le Tibet ait ses propres enfants. Alors ils s'unirent et eurent six enfants, chacun appartenant à une des espèces qui peuplent l'univers : les dieux, les demi-dieux, les hommes, les esprits affamés, les animaux et les habitants de l'enfer. Certains disent que les six enfants représentent les six ethnies que l'on trouve dans les différentes régions du Tibet. Aussi divers qu'ils puissent être, les tribus et les clans du Tibet semblent pourtant partager les traits distinctifs hérités de l'esprit farouche de leur mère et de la compassion transcendante de leur père."

Carroll Dunbam et Ian Baker : Tibet, la Roue de la Vie. Ed. Abbeville Press, 1994

Le drapeau national tibétain

Le drapeau tibétain est intimement lié à l'histoire même et aux lignées royales du Tibet remontant à plusieurs milliers d'années.

Au VIIème siècle vivait le Roi religieux Songtsèn Gampo. L'immense territoire tibétain était alors divisé en plusieurs petites régions : Go, Kyi, Tongdé et Young Gui Midé. Elles fournirent une armée de 286 000 hommes et tinrent garnison aux frontières du pays.

Le Grand XIIIème Dalai Lama créa l'actuel drapeau national s'inspirant de ses anciens étendards. Il en fit l'emblème officiel devant être adopté par tous les régiments de l'armée tibétaine.

Les différentes couleurs de ce drapeau sont représentatives des multiples aspects du Tibet : 1) La montagne enneigée resplendissante et naturellement belle, au centre, symbolise la terre de cette grande nation qu'est le Tibet, bien connue comme étant entourée de monts neigeux.

2) Les rayons rouges lumineux qui irradiant dans le ciel, représentent les six tribus à l'origine du Tibet : Sé, Mar, Dong, Tong, Drou et Ré.

3) L'alternance des rouges, signifiant les peuples, et du bleu foncé du ciel symbolise l'activité bénéfique continue, depuis des temps très anciens, des dieux et déités protectrices, l'une rouge, l'autre noire.

4) Les rayons de lumière émanant du soleil qui se lève au-dessus de la montagne enneigée représentent ce dont jouit le peuple tibétain : la lumière de la liberté, de la prospérité, du bonheur matériel et spirituel.

5) L'attitude brave de deux lions des neiges intrépides, avec leurs cinq marques caractéristiques au visage, évoque la complète victoire sur tout, par l'action d'un gouvernement à la fois religieux et laïc.

6) Le magnifique joyau à trois couleurs, éclatant de lumière, suggère la vénération constante de tout le peuple tibétain pour les



Trois Joyaux du Bouddhisme : le Bouddha, son enseignement (Dharma) et la communauté spirituelle (Sangha).

7) Les deux lions des neiges retiennent le joyau en tourbillon de joie, de deux couleurs. Cela fait référence à l'éthique observée selon les grandes traditions et principalement les dix actions vertueuses et les seize codes moraux.

8) La bordure jaune nous fait entrevoir la floraison et le développement des enseignements du Bouddha semblables à l'or pur et en un temps et un espace illimités.

Texte extrait du "Tibetan National Flag", publié par la Library of Tibetan Works and Archives, Dharamsala, Inde. Bureau du Tibet.

LE CHAUVINISME ETHNIQUE DOIT ETRE COMBATTU

"La Chine est historiquement un pays pluri-ethnique. Au fil d'un développement historique prolongé, elle a progressivement pris forme et, après un long processus, elle est devenue une nation chinoise dotée d'une forte cohésion. Afin de renforcer la grande union de toutes les nationalités, le chauvinisme ethnique, tout comme le nationalisme local doivent être combattus. Afin de préserver l'unité de la patrie, nous devons mener une lutte déterminée contre un petit nombre de séparatistes".

Discours prononcé par Jiang Zemin, lors d'une conférence organisée à Beijing sur "L'action relative aux minorités nationales". 15 janvier 1992

"Les rumeurs sont nombreuses à Lhasa, c'est là une des causes de l'instabilité. Ces rumeurs proviennent essentiellement d'éléments séparatistes. Toutefois, elles ne sont pas non plus étrangères à l'incapacité de notre propagande et de nos efforts d'éducation à s'adapter à la situation (...) Cela donne aux séparatistes un espace qu'ils peuvent occuper. Une lutte déterminée doit être menée contre les forces séparatistes. L'éducation des cadres et des masses, en particulier des jeunes, afin qu'ils acquièrent des connaissances correctes sur le présent et sur le passé du Tibet, doit être considérée comme une tâche à long terme, à accomplir quotidiennement.

En ce qui concerne la question du séparatisme ou de l'unité, il n'existe absolument aucun compromis, aucune latitude possible. Il y a, à l'heure actuelle, de nombreux individus qui commettent des actes dépravés en société. Ceux-ci doivent être sévèrement combattus. On ne peut éviter de souligner l'importance de la dictature du prolétariat. La dictature pour ceux qui la méritent."

Conférence consultative politique du peuple chinois, décembre 1988



AIDA

A.I.D.A.
Association Internationale
de Défense des Artistes
victimes de la répression
dans le monde

Christophe Floderer
Cartoucherie 75012 Paris
Téléphone : 01 49 57 99 65
Fax : 01 49 57 06 13

1996 - Li Peng, premier ministre chinois est reçu à Paris

"Une visite tout à fait réussie sur le plan économique" dit le ministre français

Suite de la page 1

Puissance commerciale montante, la Chine souhaite adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle estime qu'elle y est empêchée par les seuls Etats-Unis.

Li Peng déclare : "Sans la Chine, l'OMC n'est pas une organisation mondiale, mais une organisation régionale".

La puissance d'achat de la Chine est une carte de mobilisation considérable pour l'Europe et notamment la France. Derrière les commandes chinoises, il y a des emplois, un argument puissant auquel aucun pays en Europe n'est insensible.

Le 15 avril, Li Peng déclare à l'AFP que sa visite en France est "une grande réussite". En effet, promesse est faite que l'industrie française ne "participerait plus" à l'armement de l'île nationaliste, Taïwan. D'autre part, Paris souhaite que la Chine puisse adhérer "le plus rapidement possible" à l'OMC.

12 milliards de francs de contrat ont été signés au cours de la visite de Li Peng à Paris.

Yves Galland, ministre français délégué au commerce extérieur, déclare : "C'est une visite tout à fait réussie sur le plan économique". Commande a été faite de 30 Airbus A320 et une lettre d'intention a été signée entre Aérospatiale et l'Avic (l'industrie chinoise de l'aviation) sur le projet d'une fabrication en commun, en Chine, d'un avion à 100 places. Airbus ébrèche ainsi le quasi monopole américain de Boeing. Jacques Chirac est invité par le président chinois Jiang Zemin à se rendre officiellement en Chine.

Des réacteurs nucléaires pour Pékin

Les autorités françaises seraient engagées dans des conversations discrètes mais très importantes avec la Chine sur la filière nucléaire. L'objectif des Français - ministère de l'Industrie, EDF ou Framatome - est de convaincre les Chinois d'abandonner leur politique d'achat de centrales au coup par coup et d'adopter une politique de filière. La France, qui a déjà participé à la construction de quatre centrales, s'estime bien placée pour être le partenaire privilégié de cette nouvelle politique qui ferait bénéficier Pékin de l'effet de série, si important en matière nucléaire. L'idée est de proposer à la Chine une offre globale d'une dizaine de tranches, étant entendu que, pour un tel contrat, Paris accepterait des transferts de technologie et pourrait également participer à la mise en place de l'ensemble de la filière, du combustible au retraitement. Il s'agit là d'un sujet hautement politique récemment évoqué à Pékin par F. Borotra, et qui devrait être au coeur du prochain voyage en Chine de

J. Chirac. Le volet financier sera également très important dans la mesure où il est probable que, s'ils sont intéressés, les Chinois demanderont une participation financière, notamment d'EDF.

La Lettre du Tibet, avril 1997

"Aujourd'hui est un grand jour pour Aérospatiale"

(Yves Michot, PDG du groupe public)

15 mai 1997 : Jacques Chirac à Pékin déclare devant un parterre d'hommes d'affaires français et chinois : "Nos échanges ne sont pas, et de loin, à la hauteur du poids respectif de nos deux économies. Ce n'est pas admissible". Rencontrant par ailleurs la communauté française, le président a exalté "l'horizon fantastique" que représente "le plus grand marché du monde" pour les entreprises françaises. "L'Asie, et d'abord la Chine, dessinent le nouvel horizon de l'action extérieure de la France".

Les dirigeants d'Airbus et de la CASC (China Aviation Supplies Company) ont signé un accord-cadre portant sur l'achat de trente avions par les Chinois, un contrat d'une valeur de 7,5 milliard de francs. Cette commande s'ajoute à la livraison de trente A320 déjà annoncée lors de la visite de Li Peng à Paris.

L'autre grosse affaire industrielle est la co-production avec la Chine d'un avion de cent places. Un accord-cadre pour la mise au point d'un avion de ce type, AE100, a été signé entre un consortium européen composé d'Airbus et de l'italien Alenia, le chinois Avic (Aviation Industries of China) et le singapourien STPL (Singapore Technologies Private Ltd.)

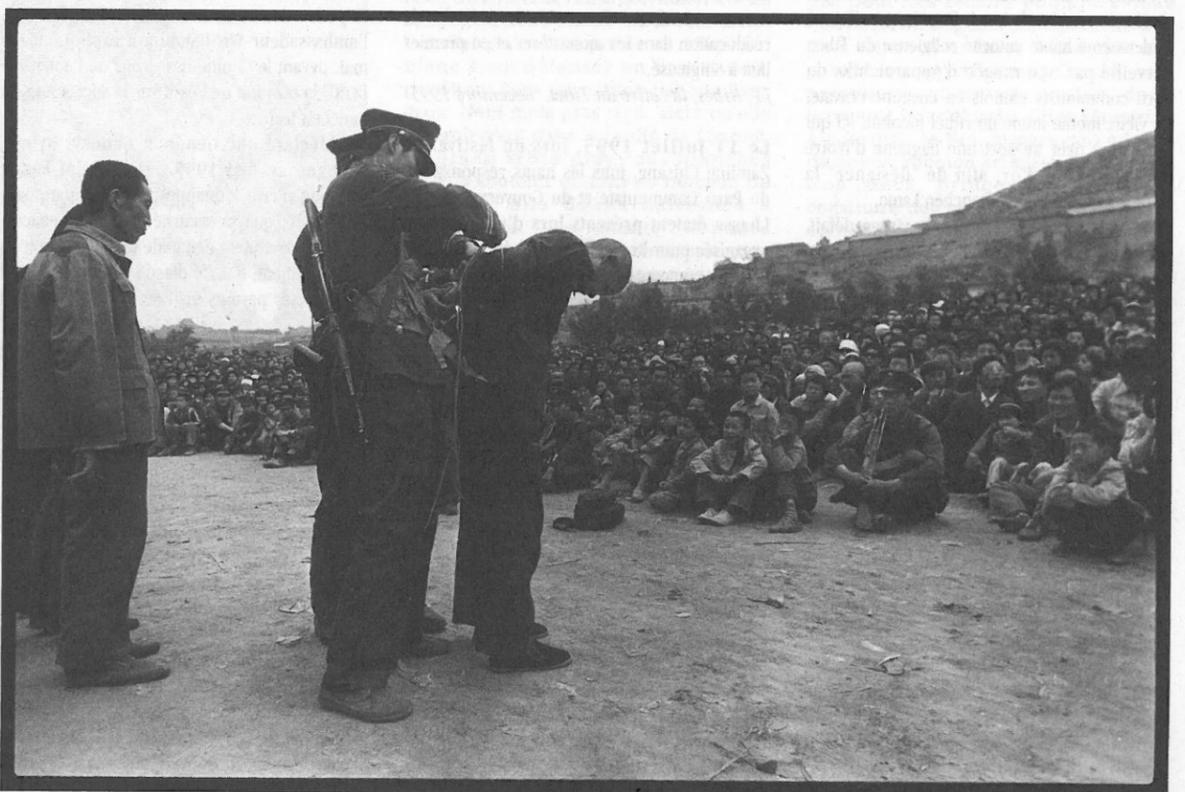
Il s'agira de produire trois mille appareils sur vingt ans, soit un investissement d'une valeur d'environ 450 milliards de francs. Le consortium européen obtiendrait 40% des parts et a obtenu la garantie d'une commercialisation aux Etats-Unis.

Le voyage de J. Chirac donne, d'autre part, lieu à des discussions sur les offres de GEC Alsthom pour le barrage des Trois Gorges ou des centrales classiques, notamment à Shendao.

Pékin passe commande à GEC Alsthom

Après des années de tergiversations, la Chine a attribué la construction des quatorze turbines et des quatorze alternateurs du barrage des Trois Gorges à des alliances industrielles dominées par des Européens au détriment de leurs concurrents japonais, russes et américains.

Les groupes franco-britannique GEC Alsthom et



En Chine aussi, séance d'ouverture publique, Shenyi, 1985. Ling Fai, Editions Autrement.

suédo-suisse ABB construiront respectivement huit turbines et huit alternateurs du barrage du "Fleuve Bleu", le Yang-Tsé Kiang. Les Allemands Voith et Siemens, alliés à Ge-Canada au sein du consortium VGS, construisant six turbines et six alternateurs.

Au total, le coût du barrage devrait avoisiner les 190 milliards de dollars.

La Chine représente un marché considérable dans le secteur de l'énergie. Sa puissance installée est d'environ 200 000 megawatts (à peu près deux fois celle de la France), et Pékin prévoit d'en ajouter près de 18 000 par an jusqu'en l'an 2000. La digue des Trois Gorges, le plus grand barrage du monde sera plus élevée qu'un immeuble de 70 étages (185 mètres), épaisse de 126 mètres et longue de 1600 mètres.

Les travaux commencés en décembre 1994 doivent se terminer en 2009.

19 districts, 140 bourgs et 4 500 villages seront engloutis, et près d'1,3 million de personnes devront être déplacées et relogées.

Contre l'avis d'experts, de défenseurs de l'environnement, et même de la Banque Mondiale, les dirigeants chinois se sont lancés dans l'aventure.

Lors du vote de l'Assemblée Nationale Populaire, un tiers des députés s'est abstenu ou a voté contre.

Si un tremblement de terre ou un défaut de construction provoquait une brèche dans le barrage, les conséquences seraient catastrophiques.

L'énormité du coût humain et les dangers ont conduit les agences internationales à refuser le financement. C'est le cas de l'Eximbank américaine qui, en mai 1996, a invoqué "l'insuffisance des informations fournies sur l'impact du projet sur l'environnement".

Libération, 17 août 1997, Vittorio de Filippis

Communiqué

Le 4 novembre 1997, le gouvernement tibétain en exil a rejeté les préconditions évoquées par le président chinois Jiang Zemin à un dialogue sur l'avenir du Tibet. Ce dernier avait déclaré que le Dalai Lama devrait "déclarer publiquement que le Tibet constitue une partie inaliénable de la Chine". Le porte-parole du chef spirituel des Tibétains a écarté toute possibilité d'une telle déclaration estimant que cela "serait un énorme mensonge".
AFP, le Monde, 6 novembre 1997

Un dépotoir nucléaire

En 1984, la corporation industrielle pour l'énergie nucléaire (CNEIC) a proposé aux pays occidentaux des installations pour le retraitement des déchets nucléaires à raison de 1500 dollars le kg. En même temps, le CNEIC a engagé, pour ce projet, trois sociétés allemandes comme agents. Les rapports mentionnent qu'environ 4000 tonnes de ces déchets devraient être envoyés en Chine pour 5,45 milliards de dollars américains d'ici à la fin du XXème siècle.

D'après de nombreuses sources, ces déchets étaient en partie entreposés au Tibet, car le Tibet et le Turkestan oriental constituent les seuls endroits sous contrôle chinois où le stockage ne peut menacer ses propres zones habitées.

En 1987, des négociations ont été menées pour entreposer au Tibet des combustibles usagés en provenance d'Allemagne de l'Ouest. En échange, les Allemands devaient aider le programme nucléaire de la Chine.

Une pression constante du parti des Verts au Parlement allemand, ainsi que les rapports de la presse ont conduit les gouvernements allemand et chinois à envisager la transaction, comme une simple éventualité.

En 1991, la politique chinoise du stockage de déchets toxiques au Tibet a été encore confirmée, lorsque Greenpeace-USA a obtenu des documents selon lesquels un million et demi de tonnes de boues d'égoûts en provenance de Baltimore, dans le Maryland, allaient être envoyées au Tibet pour y servir d'engrais. Un versement de 1,44 millions de dollars a été offert pour le premier chargement de 20 000 tonnes.

Quels sont les courtiers de ce chargement ?

Une compagnie gouvernementale chinoise. Cette dernière a affirmé que, pour un tel chargement, l'approbation du gouvernement n'était pas nécessaire, selon les règles d'importation chinoises, et elle a garanti que les boues ne seraient pas retournées aux Etats-Unis. Greenpeace a noté que les documents d'importation décrivaient le chargement comme "heni", mot chinois qui signifie limon de rivière, et a commenté : "les boues des égoûts urbains ne sont pas du limon de rivière et ne peuvent être utilisées comme "engrais" lorsqu'elles sont contaminées par des déchets ménagers et industriels. Aux Etats-Unis, les boues des usines de traitement des égoûts urbains sont souillées par des polluants toxiques de façon chronique".

A Chicago, l'utilisation de tels déchets comme engrais de jardin a été interdite après qu'on ait constaté que des métaux lourds s'étaient accumulés dans le sol.

Au Milwaukee, une telle utilisation a provoqué une manifestation de sclérose latérale amyotrophique.

Parallèlement aux importations, il est fort probable que la Chine entrepose ses propres déchets nucléaires au Tibet. Les sites de telles

décharges sont vraisemblablement le Chang Tang du Nord où de vastes zones ont été fermées par l'armée chinoise, et près de Nyachuka, où la Chine a installé un centre d'essais nucléaires.

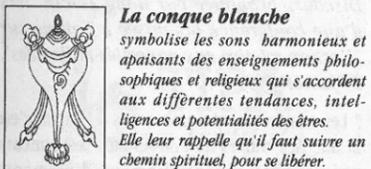
La méthode de retraitement n'est pas connue, bien que la Chine n'ait aucun aménagement souterrain et on la suspecte de stocker ses déchets en surface.

Des rapports en provenance de la région de l'Amdo font état d'une pollution mystérieuse des terres et des eaux, ainsi que de décès largement répandus chez les hommes et chez les animaux. A Jarnpakok et Kharkok, plus de cinquante Tibétains sont morts de façon inexplicable depuis 1987, après avoir souffert de fièvres, de vomissements et de dysenteries. Un grand nombre de naissances anormales a également été observé aux alentours de Tso Ngonpo, en Amdo, et de Nyachuka en U-Tsang.

Sources : Department of Information and International Relations. Central Tibetan Administration of His Holiness the XIVème Dalai Lama. Dharamsala. India. 1992. Eco-Tibet-France 1993, Editions Prajna.

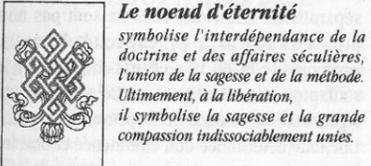
Les Huit Signes Auspicieux

Il y a cinq couleurs de base considérées comme sacrées et qui sont associées aux éléments : bleu (l'air), blanc (l'espace), rouge (le feu), jaune (la terre), vert (l'eau). Quatre couleurs représentent respectivement les quatre points cardinaux et les saisons selon la tradition tibétaine : bleu (Est-hiver), vert (Nord-printemps), rouge (Ouest-été), jaune (Sud-automne).



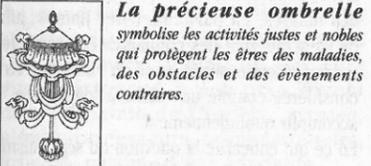
La conque blanche

symbolise les sons harmonieux et apaisants des enseignements philosophiques et religieux qui s'accordent aux différentes tendances, intelligences et potentialités des êtres. Elle leur rappelle qu'il faut suivre un chemin spirituel, pour se libérer.



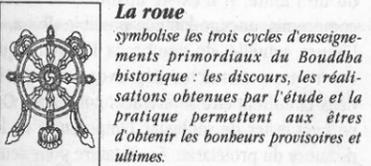
Le noeud d'éternité

symbolise l'interdépendance de la doctrine et des affaires séculières, l'union de la sagesse et de la méthode. Ultimement, à la libération, il symbolise la sagesse et la grande compassion indissociablement unies.



La précieuse ombrelle

symbolise les activités justes et nobles qui protègent les êtres des maladies, des obstacles et des événements contraires.



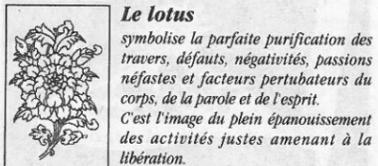
La roue

symbolise les trois cycles d'enseignements primordiaux du Bouddha historique : les discours, les réalisations obtenues par l'étude et la pratique permettent aux êtres d'obtenir les bonheurs provisoires et ultimes.



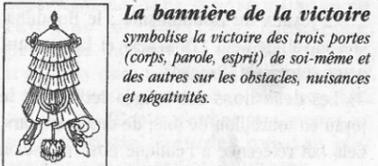
Les deux poissons d'or

symbolisent les vies auspicieuses de tous les êtres dépourvus de peur, sachant éviter les dangers de tomber dans l'océan du Samsara sans liberté. Ils sont richesse, prospérité et liberté universelle.



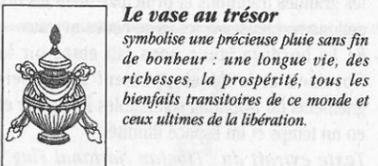
Le lotus

symbolise la parfaite purification des travers, défauts, négativités, passions néfastes et facteurs perturbateurs du corps, de la parole et de l'esprit. C'est l'image du plein épanouissement des activités justes amenant à la libération.



La bannière de la victoire

symbolise la victoire des trois portes (corps, parole, esprit) de soi-même et des autres sur les obstacles, nuisances et négativités.



Le vase au trésor

symbolise une précieuse pluie sans fin de bonheur : une longue vie, des richesses, la prospérité, tous les bienfaits transitoires de ce monde et ceux ultimes de la libération.

MÉDECINS DU MONDE

Nous soignons les blessures qui se voient et aussi celles qui ne se voient pas

Médecins du Monde
62, rue Marcadet
75018 Paris
Tel : 01 44 92 15 15
CCP 1144Z
Fax : 01 44 92 99 99

LES NOUVELLES METHODES DE TORTURE PAR L'ELECTRICITE

Rapport
d'Amnesty International

Les fournisseurs des instruments de torture se trouvent être, pour la plupart, des pays industrialisés et démocratiques, au nombre desquels figurent les Etats-Unis et la France.

Quelles sont ces armes ?

- Des pistolets et matraques à décharges : vantant les mérites de son dernier modèle de pistolet à décharges, un fournisseur soulignait que cette arme s'arrêtait au bout de quinze secondes d'utilisation. Cependant, des travaux ont montré qu'une décharge de trois à cinq secondes était suffisante pour paralyser quelqu'un pendant quinze secondes.

- Des boucliers électrifiés : "le fabricant annonce dans sa documentation que le bouclier n'est pas dangereux, même pour des personnes ayant une maladie de coeur. Mais ces gens-là n'ont fait aucune étude sur l'homme. Ils ont fait leurs expériences sur des animaux, et qui plus est, des animaux sous anesthésie."

(Déclaration d'un ingénieur à la suite du décès, en 1995, de Harry Landis, gardien de prison texan)

- Des ceintures incapacitantes : deux sociétés américaines fabriquent des ceintures à décharges télécommandées.

On voit de plus en plus souvent ce type de ceintures sur les accusés qui comparaissent devant le tribunal, la télécommande étant parfois dans les mains du président.

Ce "bijou technologique" inflige pendant huit secondes une décharge de 50 000 volts. (...) On vante les mérites de cette ceinture qui peut être activée dans un périmètre de 300 mètres ou plus, après "tout accès de colère ou tout mouvement rapide" (...)

La production et la vente d'armes à décharges

Amnesty International connaît plus de cent entreprises dans des pays industrialisés, comme l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, la Chine, les Etats-Unis, la France, Israël et Taïwan qui ont mis sur le marché des armes de ce type depuis 1990. Ces armes sont de plus en plus fréquemment vendues par catalogue ou lors de foires-expositions. C'est ainsi que des matraques électrifiées fabriquées à Taïwan ont été exposées à Shanghai, des matraques brésiliennes à Washington, des matraques chinoises et russes à Paris, et que des matraques électrifiées en Afrique du Sud ont été exposées en Israël et dans les territoires relevant de l'Autorité palestinienne. En France, sept sociétés au moins produisent ou vendent du matériel à décharges électriques.

Deux sont citées en annexe du rapport d'Amnesty International : Auto F, installée à Cruseilles (Haute-Savoie), et Doursoux, à Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne).

Source : Le Monde diplomatique, avril 1997, Florence Beaugé



Les premiers réfugiés à Dharamshala Bureau du Tibet

La colonisation du Tibet : une politique officielle

Transfert de population

Le Livre blanc chinois, "Tibet, Souveraineté chinoise et Droits de l'Homme", déclare : "Un autre mensonge est de prétendre qu'un grand nombre de Hans a immigré au Tibet, réduisant les Tibétains au statut de minorité". S'adressant aux juristes de la Commission Internationale d'Enquête Légale en juin 1959, le Dalaï Lama déclare : "En 1955, peu de temps avant notre retour à Lhassa, nous étions allés voir Liu Shao-Chi. Il déclarait au Panchen Lama que le Tibet était un grand pays inhabité et que la Chine avait une grande population à y installer".

Après l'invasion chinoise du Tibet, le Premier Ministre Zhou en Lai déclare : "Par leur nombre, les Chinois sont plus importants et ont une économie et une culture plus développées, mais dans leurs régions, il n'y a plus de terres à cultiver et les ressources minières n'y sont pas aussi abondantes que dans les régions habitées par des nationalités soeurs."

En juin 1987, Deng Xiaoping reconnaissait que les Chinois avaient été encouragés à s'installer au Tibet parce que, selon lui, la population locale "a besoin des Hans étant donné l'incapacité de la population autonome de la région (environ 2 millions) à tirer parti de ses ressources."

(Deng Xiaoping, lors de sa rencontre avec l'ex-président américain Carter, le 29 juin 1987, rapporté par Reuter, 30 juin 1987)

Contrôle des naissances, avortements

et stérilisations forcées

On a annoncé que seulement 12% de la

population de la Région Autonome du Tibet relevait de cette politique. Ceci, parce qu'on a pensé que les Tibétains étaient dispensés de telles restrictions dans la campagne et les régions d'élevage. En réalité, les ordres étaient donnés pour faire payer des amendes (de 1500 à 3000 yuans, soit 400 à 800 dollars US), pour la naissance d'un troisième enfant. On refusait les cartes d'alimentation aux enfants supplémentaires et le salaire des ouvriers qui violaient la loi était réduit de moitié, et dans certains cas retenu pendant trois à six mois. Des mesures coercitives de cet ordre ont été et sont encore - utilisées.

En novembre 1987, le directeur du planning familial de la Région Autonome du Tibet, Tsering Dolkar, déclara dans une réunion : "Il y a 104.024 femmes en âge de procréer dont 76.220 sont mariées, 22.634 d'entre elles ayant déjà subi des opérations de stérilisation, ce qui représente 30% des femmes en âge de procréer pour la Région Autonome du Tibet. (...)

En 1986, 19% des femmes de Shigatsé furent stérilisées."

D'après le Département des Affaires Civiles de Shigatsé, en juillet 1990, une équipe de la maternité de Shigatsé a visité une région pauvre et éloignée du district de Bhunchung. On y a découvert que 387 femmes avaient été stérilisées. L'équipe s'était rendue dans dix districts pour propager le planning familial, ce qui eut pour résultat la stérilisation de 1092 femmes sur 2419.

Colonisation

Dans le Kham et l'Amdo, la majorité des terres fertiles dans les vallées a été attribuée à des colons chinois, refoulant les Tibétains de plus en plus vers les terres infertiles. Presque tous les postes administratifs clés au Tibet sont tenus par les Chinois. De plus, on préfère employer des colons chinois, plutôt que les Tibétains, dans les emplois créés dans le secteur de l'exploitation minière et forestière du Tibet.

L'impact économique général de la colonisation chinoise peut être jugé d'après l'exemple suivant : sur les 12.827 boutiques et restaurants de la ville de Lhassa (sans compter le Barkor), seuls 300 d'entre eux sont tenus par des Tibétains.

A Tsawa Pashö, Kham méridional, les Chinois possèdent 133 entreprises, alors que les Tibétains n'en possèdent que 15.

La répartition de la propriété respecte le même pourcentage dans les autres villes tibétaines : 748 pour 92 à Chamdo, 229 pour 3 à Powo Tramo.

La situation est même pire dans les centres

urbains de l'Amdo, où selon un journaliste britannique, les Tibétains sont réduits à des "curiosités touristiques".

Tibet, La vérité par les faits, 1996.

"La tête de serpent"

Trois monastères au moins, situés dans le Tibet central, ont été fermés et les moines arrêtés parce qu'ils refusaient de coopérer avec les équipes de rééducation chinoises.

Jampel Tendar, du monastère de Choede, à Gongkar, a été arrêté pour avoir affiché des posters demandant l'indépendance, après que ses compagnons ont interrompu une séance de rééducation où on exigeait d'eux une dénonciation écrite du Dalaï Lama. La deuxième des 24 questions de l'examen demandait quels étaient les "quatre aspects du Dalaï Lama définis par Li Ruihan, responsable des Affaires religieuses".

Réponse : - "la tête de serpent", chef de la conspiration séparatiste,

- un outil indubitable des forces internationales opposées à la Chine,

- la cause profonde de l'instabilité au Tibet,

- le plus grand obstacle à l'établissement d'un ordre normal dans le bouddhisme tibétain".

A Samdrubling, dans le comté voisin de Tséshang, tous les moines ont préféré organiser un départ collectif plutôt que de satisfaire aux demandes des "rééducateurs", comme l'ont fait également des moines de Nyémo.

Plus de 320 moines et nonnes ont fui le Tibet début 97 et au moins quatre moines ont été tués ou sont morts en prison l'an passé suite aux protestations contre ce programme de rééducation.

(TIN), Actualités Tibétaines, 3ème trimestre 1997

UNE PRISON CONTRE UN PALAIS

Juin 1997 - Le Tromsikhang, palais construit au XVIIème siècle, considéré comme l'un des monuments historiques le plus important préservé à Lhassa, est en cours de démolition.

Le Réseau d'Information du Tibet basé à Londres (TIN) fait savoir que cette démolition fait partie d'un plan de modernisation sur cinq ans de la ville de Lhassa. Le palais laissera place à une quarantaine de logements et de magasins.

A la fin de l'année dernière, 350 monuments historiques parmi les 600 que compte Lhassa ont été déjà démolis. Depuis le début de l'année, 28 monuments auraient disparu.

La capitale de Lhassa, vieille de 1300 ans et plus, s'étendait sur moins de 3 km2 quand les Chinois sont arrivés en 1950. Elle couvre maintenant 54 km2.

Le site original de l'ancienne cité représente aujourd'hui environ 2% du site total. Le reste de la ville est fait de constructions modernes en béton. La responsabilité des nombreuses démolitions de Lhassa est imputée à Lobsang Dondrup, maire de Lhassa de 1992 jusqu'à l'année dernière et maintenant secrétaire du parti dans la capitale.

Juillet 1997

Une nouvelle prison à Lhassa.

Une nouvelle prison moderne vient d'être construite dans la banlieue nord de Lhassa.

Située à une centaine de mètres au sud-ouest de la prison d'Outridu, la nouvelle prison fera vraisemblablement partie du complexe carcéral de Sangyip.

Actualités tibétaines, 3ème trimestre 1997

Amnesty international

AGIR CONTRE L'OUBLI

SECTION FRANÇAISE

4, rue de la Pierre-Levée 75553 Paris cedex 11

Tél : 49 23 11 11. Télécopie : 43 38 26 15. Minitel : 3615 AMNESTY

PRIX NOBEL DE LA PAIX 1977

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

MOUVEMENT IMPARTIAL D'INTERVENTIONS DIRECTES POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS D'OPINION DANS LE MONDE, L'ABOLITION DE LA TORTURE ET DE LA PEINE DE MORT, CONTRE LES «DISPARITIONS» ET LES ASSASSINATS POLITIQUES.



Ensemble,
agissons pour abolir la torture

Action
des Chrétiens
pour l'Abolition
de la Torture

ACAT France

252, rue Saint-Jacques
75005 Paris

Tél : 33 (0) 1 43 29 88 52

Fax : 33 (0) 1 40 46 01 83

E mail : acat@calva.net

Le Tibet avant l'invasion

Superficie 2,5 millions de km² (environ 5 fois la France), comprenant les provinces d'U-Tsang (Tibet central), Kham (Tibet oriental et Amdo (Nord-est du Tibet)).

Le Tibet est le plus haut plateau du monde, avec une altitude moyenne de 4 500 mètres et de nombreux sommets au-dessus de 8 000 mètres.

La plus haute montagne du monde y culmine à 8 848 mètres.

Les grands fleuves de l'Asie prennent leur source au Tibet :

le Machu (Houang-Ho ou Fleuve Jaune), le Tsangpo (Brahmapoutre), le Driчу (Yang-Tsé Kiang ou Fleuve Bleu), le Senge Khabab (Indus), le Phungchu (Arun), le Gyalmo Ngulchu (Salouen) et le Zachu (Mékong).

Capitale Lhassa

Population 6 millions de Tibétains

Religion Le Bön (religion indigène du Tibet), le Bouddhisme à 90%, (quatre écoles : *Nyingma, Sakya, Kagyu, et Guélouk*) et l'Islam

Langue Tibétain (famille de langue tibéto-birmanne) dont l'écrit est alphabétique (30 consonnes et quatre voyelles)

Calendrier

Le calendrier officiel tibétain débute en l'an 127 av. J.C. Il est basé sur le cycle lunaire intégrant des concepts propres au Bouddhisme venu de l'Inde et des éléments astrologiques propres aux Tibétains. 1997 est la 2124^{ème} année tibétaine.

Pays voisins Inde, Népal, Bouthan, Birmanie, Turkestan oriental (Xinjiang), Mongolie et Chine

Chef de l'Etat

Sa Sainteté le XIV^{ème} Dalai Lama

Monnaie Sang

Drapeau national

Deux lions des neiges, un soleil sur une montagne et douze rayons alternés bleu et rouge

Divers

Timbres poste. Justice. Fiscalité. Armée

Le Tibet sous l'occupation

Superficie Découpé en plusieurs zones administratives : Région Autonome du Tibet (créée en 1965), Qinghai et le reste incorporé aux provinces voisines chinoises :

Yunnan, Sichuan et Gansu

Gouvernement Communiste

Relations avec la Chine Coloniales

Monnaie Yuan

Statut légal Occupé

1,2 millions de Tibétains ont perdu la vie à cause de l'invasion de leur pays par la Chine :

Tortures en prison **173 221**

Exécutions **156 758**

Morts au combat **432 705**

Morts de faim **342 970**

Suicides **9 002**

Morts d'épuisement **92 731**

TOTAL 1 207 387

En 1978, seuls 13 des 6000 monastères et bâtiments du patrimoine historique du Tibet demeurent partiellement intacts.

Aujourd'hui, en 1997, le Tibet est peuplé, sur l'ensemble de son territoire, de 7,5 millions de colons chinois pour 6 millions de Tibétains.

Le Tibet en exil

Population Environ 136 000 (dont Inde: 100 000, Népal: 20 000,

Bouthan: 1 500, Suisse: 2300, Canada: 500, USA: 1500, France : 80)

Gouvernement Démocratique

Chef de l'Etat Sa Sainteté le Dalai Lama

Ministères (Kashag) Education, Finances, Information et Relations Internationales, Religion et Culture, Intérieur, Sécurité et Santé.

Elections Elections du Parlement et du Gouvernement tous les cinq ans

Siège du Gouvernement Dharamsala, nord de l'Inde

Siège du Parlement Dharamsala, nord de l'Inde

Bureaux internationaux New Delhi, Katmandou, New York, Tokyo, Genève, Londres, Moscou, Paris, Budapest, Washington, Canberra et Prétoria.

Employés du Gouvernement 2000, y compris le corps enseignant

Alphabétisation 60% (92% des enfants réfugiés tibétains sont scolarisés)

Revenus du Gouvernement Contribution annuelle volontaire, revenus commerciaux et dons

Drapeau national Une montagne, deux lions des neiges, un soleil aux rayons rouge et bleu. Son usage est illégal au Tibet

Jours fériés 10 mars : anniversaire du soulèvement national

6 juillet : anniversaire de Sa Sainteté le Dalai Lama

2 septembre : Jour de la Démocratie

2 octobre : anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi

10 décembre : journée mondiale des Droits de l'Homme

Losar : le nouvel an tibétain (jour mobile)

Institutions principales Institut tibétain des Arts de la scène (TIPA), Bibliothèque des oeuvres tibétaines et des archives. Institut de la médecine et de l'astrologie tibétaines,

Institut central des Hautes Etudes tibétaines, Institut Amnye Machen

Religion Le bouddhisme tibétain. Il y a aussi quelques bönpo et un petit nombre de musulmans et de chrétiens.

Economie Agriculture, agro-alimentaire, artisanat, petit commerce, tissage de tapis

Statut légal Apatrides. Un faible pourcentage de Tibétains a été naturalisé

et possède un passeport étranger. La plupart possède un certificat d'immatriculation indien

Bureau du Tibet, 1997

Le Tibet libre ...

En harmonie avec la vision de Sa Sainteté le Dalai Lama, après la restitution de sa liberté le Tibet deviendra une zone de paix démilitarisée, sans armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Ce sera un centre de protection de l'environnement, suivant les principes économiques bouddhistes qui évitent tout extrême.

Le Tibet libre sera une source de culture unique des sciences de l'âme, un pays qui cherchera à soulager les nombreuses souffrances infligées aux populations par la société moderne. Ce sera une nation caractérisée par sa spiritualité et son authentique démocratie, empli de ces particularités de l'ancien Tibet qui reposent sur une vision du monde fondée sur l'amour, et pourtant parée des aspects positifs de la modernité qui ne contredisent pas ces principes de compassion.

Le Tibet libre sera un système politique modèle, et aidera à maintenir la paix et la bonne volonté à travers le monde et particulièrement en Asie. C'est pour ce genre de Tibet à venir que nous devons nous battre maintenant.

Samdang Losang Tenzing Rimpoché, Président du Parlement tibétain en exil. 10 mars 1995

Nouvelles

L'histoire de Liu Xiaobo

Le dissident chinois, Liu Xiaobo, 40 ans, a été arrêté le 8 octobre 1996 à son domicile de Pékin et condamné à trois ans de camp de rééducation par le travail pour avoir écrit une lettre en faveur de l'autodétermination du Tibet. M. Liu Xiaobo avait déjà passé 19 mois en prison au lendemain de la violente répression du soulèvement de la place Tiananmen dans la nuit du 3 au 4 juin 1989.

L'histoire de Ngawang Sangdrol

Arrêtée en 1990, à l'âge de 13 ans, pour avoir participé à une manifestation au Norbulingka, elle passe neuf mois en prison. A sa sortie, on lui interdit de rejoindre son monastère comme à tous les anciens prisonniers politiques.

Ce même mois de juin 1992, Ngawang Sangdrol est à nouveau arrêtée alors qu'elle tente de manifester à Lhassa en compagnie de nonnes du monastère de Garu et de moines de Ganden. Elle est condamnée à 3 ans.

Sa peine a été triplée et portée à neuf ans pour avoir chanté dans sa cellule de la prison de Drapchi.

Fin juin 1996, les autorités de Drapchi convoquent les prisonniers pour leur ordonner de nettoyer leurs cellules en prévision d'une visite d'officiels chinois. Ngawang Sangdrol refuse. Punie, elle crie : "Vive le Tibet libre !". Elle est, depuis, en cellule d'isolement où elle aurait subi des tortures. Elle est âgée de 19 ans.

Sa peine est augmentée de neuf ans soit au total dix huit ans de prison.

L'histoire de Tanak Jigmé Sangpo

1960 : Tanak Jigmé Sangpo, né en 1926,

enseignant dans une école primaire de Lhassa, est arrêté, accusé de "corrompre l'esprit des enfants avec des idées réactionnaires".

1964 : il est condamné à trois ans de détention dans la prison de Sangyip pour avoir critiqué la répression chinoise au Tibet. Il est envoyé en camp de travail.

1970 : il est condamné à 10 ans de travaux forcés dans la prison de Sangyip sous le chef d'accusation d'avoir incité sa nièce à fuir en Inde pour rendre compte des atrocités chinoises à Sa Sainteté le Dalai Lama.

1979 : Tanak Jigmé Sangpo est relâché de prison et transféré dans un camp de rééducation.

12 juillet 1983 : Tanak est vu à l'entrée principale du temple de Tsuklakang en train de coller sur un mur une affiche, quelques jours plus tard, il s'est ceint d'un étendard pour symboliser l'accès définitif à la liberté et à l'indépendance pour le peuple tibétain.

3 septembre : il est à nouveau arrêté par le Bureau de la Sécurité publique de la ville de Lhassa.

30 novembre : Tanak est accusé de "propager et inciter" à la propagande contre-révolutionnaire et condamné à 15 ans d'emprisonnement et 5 ans de privations de droits civils et politiques.

Décembre 1988 : Tanak est condamné à 4 ans de prison supplémentaires pour avoir crié des "slogans réactionnaires".

Décembre 1991 : âgé de 64 ans, au cours de la visite d'une délégation suisse, il prend la tête d'une manifestation au cours de laquelle des prisonniers politiques crient des slogans en faveur du Dalai Lama et demandent le départ des Chinois du Tibet. A la suite de cela, il est battu et maintenu en isolement dans une chambre froide.

4 avril 1992 : Tanak est condamné à 8 ans d'emprisonnement et 3 ans supplémentaires de privation de droits civils et politiques.

Cela porte la condamnation à 28 ans et au moment où il sera libéré, le 3 septembre 2011 à l'âge de 85 ans, il aura passé 41 ans en prison.

Actualités Tibétaines, 2^{ème} trimestre 1997

L'histoire de Ngawang Choepel

Agé de 30 ans, Ngawang Choepel, était résident du camp de réfugiés de Mundgod au sud de l'Inde et avait étudié la musique et la danse tibétaines au TIPA.

En août 1993, parti aux Etats-Unis pour parfaire ses études, il étudie et enseigne l'ethnomusicologie à l'Université de Middlebury d'où il revient en mai 1994

En juillet-août 1995, il retourne au Tibet, ayant rassemblé des financements aux Etats-Unis pour réaliser un film sur les aspects culturels et historiques de la tradition orale dans la musique tibétaine.

"Etant né au Tibet, je pense que je suis responsable de l'histoire et de la tradition orale Tibétaine".

Après s'être vu refusé l'autorisation de filmer une troupe de danse tibétaine officielle, Ngawang Choepel prévoyait de visiter Shigatsé pour y chercher des musiciens. Peu après, il fut ordonné aux touristes de quitter Lhassa et Shigatsé à cause de la controverse sur le Panchen Lama. Il semblerait que Ngawang Choepel ait été arrêté à Shigatsé à la fin du mois d'août 1995.

On lui reprocherait d'avoir pris des photos lors des manifestations contre l'arrestation de Chadrel Rinpoché.

26 décembre 1996 : Ngawang Choepel est condamné à 18 ans de prison pour espionnage au profit du Dalai Lama et des Etats-Unis américains. Il est actuellement détenu à la prison de Nyari à Shigatsé.

Source : Actualités Tibétaines. 4^{ème} trimestre 1996



Scellés de la frontière sino-tibétaine. Alexandre David-Néel

AGIR

COMITÉ DE SOUTIEN AU PEUPLE TIBÉTAIN

3 rue Lavoisier, Bat. 3, 93 500 Pantin.

Fax : 01 30 90 88 25, E-mail CSPTF@francenet.fr

Depuis sa création, en 1987, le CSTP a mené des dizaines d'actions auprès des médias, des hommes politiques, de l'opinion pour faire connaître la situation au Tibet et soutenir l'aspiration des tibétains à la liberté.

Participez à ces actions en prenant contact avec le CSTP et en devenant membre adhérent.

